

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 149

MONTRÉAL, LE JEUDI 27 JUIN 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 1 \$

PERSPECTIVES

## Chacun dans son coin

*Brouille totale entre les services anglais et français de Radio-Canada*

Le conseil d'administration de la Société Radio-Canada s'est réuni cette semaine pour tenter de réduire ses coûts, encore et toujours. Mais c'est dans un climat de tension sans précédent que s'est tenue la réunion, à un moment où les rapports entre la télévision française et la télévision anglaise de Radio-Canada sont dans un creux qui ressemble à une tranchée.

La dernière goutte jetée dans un vase qui débordait déjà depuis un moment fut la tentative de faire payer par le secteur français une partie des coûts de la canadienisation de la télé anglaise, soit 17 millions de dollars en coûts directs plus 35 millions en revenus publicitaires manquants, à la suite justement de ce virage canadien dont personne ne s'attend à ce qu'il fasse augmenter d'un coup et en flèche le pitoyable 5 % d'auditoire de CBC à Toronto.

La divulgation de ce projet dans quelques quotidiens a fait assez de vagues pour que le bureau du premier ministre annonce rapidement qu'un tel plan ne serait pas mis en application. Pendant ce temps, la direction du siège social, à Ottawa, enjoignait son personnel de déchiqueter tous les papiers de toutes les réunions en mille miettes, question d'éviter les fuites malheureuses.

Mais la tension monte sur plusieurs fronts. Le dossier de l'heure, les Jeux olympiques, est épineux. On sait déjà que chacun travaillera dans son coin à Atlanta et que le partage des ressources, pourtant nombreuses, sera minimal. On sait moins que pour une rare fois dans l'histoire de la télévision et des Jeux, la télévision anglaise est responsable de tout le dossier publicitaire, pour son secteur mais également pour la télé française. Plusieurs à Montréal voient cela comme une mise en tutelle. D'ailleurs, peu de temps après avoir appris que tout serait orchestré à Toronto, le directeur des ventes de la SRC à Montréal, Robert Trempe, annonçait sa démission. Trop contente de pouvoir mettre la main sur M. Trempe, la direction de TVA ne tardait pas à faire à l'intéressé une offre qu'il ne pouvait refuser. Depuis, M. Trempe est allé chercher trois personnes du service des ventes à la SRC.

La SRC prétend qu'elle a déjà trouvé tous les commanditaires nécessaires pour compenser les 20 millions \$ US en droits de diffusion des Jeux olympiques. Ce n'est pas faux, mais ce n'est pas complet. Le télédiffuseur n'est en effet pas nécessairement au bout de ses peines puisque plusieurs commanditaires, refusant d'injecter des dollars supplémentaires, ont tout simplement injecté dans les Jeux olympiques des sommes prévues en cours d'année. Les commanditaires seront donc moins nombreux lorsque la fête olympique sera terminée.

La situation à Radio-Canada fait penser à celle d'une famille où l'argent vient à manquer. Les uns accusent les autres de trop dépenser et tout le monde se surveille du coin de l'œil. Concrètement, la direction de la télévision française a tenté aujourd'hui de lui faire payer une partie de ses extravagances passées. Et ça ne lui plaît pas du tout.

Mais il n'y a pas que l'argent qui compte. En octobre dernier, le référendum a accru la distance séparant Montréal et Toronto. Une étude indépendante, réalisée dans la Ville reine de surcroît, eut beau affirmer, au terme d'une comptabilisation savante, que la couverture de la SRC avait été honnête, la CBC est restée convaincue qu'il y avait eu un biais souverainiste dans la couverture montréalaise. Conviction alimentée par un premier ministre, Jean Chrétien, ne ratant pas une occasion de dénoncer les «séparatistes» de la SRC à Montréal.

C'est donc dans une atmosphère passablement chargée que le conseil d'administration de la SRC s'est réuni cette semaine pour discuter des «options stratégiques» proposées par l'un ou l'autre secteur afin de trouver les 187 millions manquants (sur 414 millions en tout). Certaines décisions vont de soi, comme la fermeture quasi totale du siège social à Ottawa. D'autres choix sont moins faciles en raison de leurs répercussions. Tout le monde ne veut pas fermer les mêmes régions, par exemple.

Il y a aussi la question, centrale entre toutes, des choix de programmation. Que faire avec le sport? Quel est le bon dosage d'émissions culturelles et d'émissions populaires? Les préférences idéologiques sont une chose, les impératifs économiques en sont une autre. La télévision anglaise a opté pour la canadienisation afin de rester distincte; la télévision française voudrait bien avoir le luxe de conserver sa distinction, avec des productions dramatiques maison et un certain volet culturel. Car le jour où elle abandonnera complètement ses émissions moins payantes, le jour où elle sera une copie conforme du secteur privé, elle aura perdu sa raison d'être.

Et plus personne ne voudra déboursier un sou pour la soutenir.

<b>INDEX</b>	<b>MÉTÉO</b>
Agenda .....B6	Montréal
Avis publics .....B4	Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max: 24
Classées .....B6	
Culture .....B8	Québec
Économie .....B2	Ensoleillé. Max: 23
Éditorial .....A6	Détails en B 5
Le monde .....A5	
Mots croisés .....B4	
Les sports .....B5	

LE MONDE

L'attentat de Khobar chamboule l'agenda du G7

PAGE A 5



MONTRÉAL

Bourque veut déjà repartir

PAGE A 3

ÉCONOMIE

Southam coupe les ponts avec la Presse canadienne

PAGE B 2

## Le Festival de jazz crie famine

*Faute de nouvelles subventions gouvernementales, le FIJM pourrait aller jusqu'à déménager ses scènes extérieures*

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Aux prises avec un déficit d'exploitation de 270 000 \$, le Festival international de jazz de Montréal lance un nouveau cri d'alarme. S'il ne réussit pas à obtenir plus d'argent des gouvernements par le moyen de nouvelles sources de financement, le festival pourrait se voir obligé d'ap-

porter des changements à sa formule actuelle, y compris le déménagement de son site extérieur.

Le FIJM étudie la possibilité de présenter ses spectacles extérieurs ailleurs qu'au centre-ville depuis quelques années déjà. Des sites comme le Vieux-Port ou le parc des Îles seraient notamment envisagés par les organisateurs. Le président du FIJM, Alain Simard, explique qu'un

éventuel déménagement n'aurait toutefois lieu qu'en raison de problèmes structurels de financement.

«La seule raison qui pourrait nous amener à déménager serait notre incapacité de trouver le financement nécessaire pour poursuivre l'événement dans sa forme actuelle. On ne veut surtout pas tuer la poule aux œufs d'or qui rapporte à tout le monde, mais il faut trouver une solution à

long terme afin de protéger le festival. C'est sérieux.»

Dans le programme officiel de cette année, M. Simard va de récriminations spécifiques au sujet des problèmes de financement du FIJM. Mentionnant le déficit d'exploitation de 270 000 \$, il souligne que le festival souffre du «mythe des subventions»



VOIR PAGE A 8: JAZZ

■ Lire aussi en page B 8 : Phil Woods ou la maîtrise

## À gauche ou à droite?



PHOTO PC

LA POLICE de Québec ne savait plus hier à quels extrémistes se vouer — ceux de gauche ou ceux de droite? — pour expliquer les émeutes de la Saint-Jean survenues à Québec. Une hypothèse attribue la paternité des troubles au groupe anarchiste Démarchie, qui publie un journal dont le directeur des enquêtes criminelles à la police de Québec, Gilles Drolet, a présenté hier un exemplaire en conférence de presse. Pendant ce temps, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, annonçait la nomination de deux dirigeants de la SQ pour chaperonner, à toutes fins utiles, les autorités policières locales. Nos informations en page A 2.

## La lutte contre la censure n'est plus seulement l'affaire des Américains

BENOÎT MUNGER  
LE DEVOIR

Habités de mener leurs campagnes chez eux, les organisations américaines de défense de la liberté d'expression dans le cyberspace voudraient bien élargir ce débat fondamental à l'échelle internationale, signe on ne peut plus évident qu'Internet n'est plus exclusivement l'affaire des États-Unis.

Profitant de la tenue, à Montréal, du congrès de l'Internet Society, les principaux groupes de pression s'op-

posant aux tentatives du gouvernement américain pour exercer un contrôle sur le contenu d'Internet ont lancé un appel à la coopération internationale afin que soient protégées les libertés fondamentales dans un cyberspace qui, de toute façon, ne connaît pas de frontières. Pour ces organisations — l'American Civil Liberties Union (ACLU), l'Electronic Privacy Information



VOIR PAGE A 8: CENSURE

## La sécession est légale, le plan B est légitime

*Une étude de l'Institut C. D. Howe apporte de l'eau au moulin des deux camps*

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La sécession du Québec est «légalement possible» et le Canada devrait le reconnaître, ce qui ne l'empêche pas d'être tout à fait justifié d'élaborer un «plan B» visant à fixer à l'avance les règles entourant une éventuelle accession de la province à la souveraineté politique.

Cette détermination des règles du jeu gagnerait à être négociée mais, en cas d'impasse, il serait du devoir d'Ottawa de s'assurer qu'elles sont en place et respectées afin d'éviter le «chaos» qui ne manquerait pas de s'installer si le OUI l'emportait après que le fédéral eut observé le même «silence irresponsable» que lors des deux derniers référendums.

Voilà quelques-unes des conclusions, dont certaines promettent de relancer le débat sur le droit du Québec à l'autodétermination, auxquelles en arrive une étude publiée hier par l'Institut C. D. Howe et qui, paradoxalement, apporte de l'eau au moulin des souverainistes comme des fédéralistes. Ses auteurs, Patrick Monahan,

VOIR PAGE A 8: SÉCESSION

LES ACTUALITÉS

## 100 000 ordinateurs, 318 millions \$

Après plusieurs mois d'attente, le ministre de l'Éducation annonçait hier un vaste plan d'action pour l'intégration des nouvelles technologies à l'école: le réseau scolaire québécois sera doté de 100 000 nouveaux ordinateurs d'ici cinq ans et les écoles seront branchées sur Internet d'ici 1997. Ce plan d'action quinquennal atteint 318 millions, dont 89 millions doivent être fournis par les commissions scolaires elles-mêmes.

■ Lire notre reportage en page A 4

## Cent ans, c'est trop court

*Le cinéma québécois célèbre son centenaire avec le lancement de La Conquête du grand écran, documentaire du cinéaste André Gladu*

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

«Cent ans, c'est long sans se plaindre», chantait Charlebois. Les cent années de petites vues ont dû paraître tout compte fait assez courtes au cinéma québécois. Il faut dire que notre milieu de l'audiovisuel ne s'est guère privé des joies du lamento, poussant comme il a pu à l'ombre des majors, piquant du nez, se relevant, parfois stagnant, mais toujours criant pour la reconnaissance de ses droits. En tous cas, si notre cinéma a grandi et survécu à travers un parcours en dents de scie, c'est à coup de ténacité, d'inventivité, porté par tous les vents qui ont soufflé sur notre siècle

en folie et guidé par quelques personnalités charismatiques. Du moins, tel est le bilan d'André Gladu qui lance aujourd'hui *La Conquête du grand écran*, documentaire remontant le cours d'un siècle de cinéma national.

Ce soir, on causera septième art québécois dans le Vieux-Montréal. Bien après la tombée de la nuit noire, le Musée Pointe-à-Callière fera encore la noce avec animation continue, tirage d'objets-cultes et hommage aux artisans du cinéma. Quelqu'un repartira même chez lui avec le châle de *Bernadette*, extirpé des coffres de Micheline Lanctôt pour atterrir aux enchères. Le milieu



PHOTO CÉLINE LALONDE

André Gladu sur le plateau de tournage: «J'ai placé le cinéma dans son contexte politique», explique Gladu. Comment sortir l'individu du terreau de son imaginaire?»

VOIR PAGE A 8: CINÉMA

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

À la suite des émeutes de la Saint-Jean

### La SQ chaperonnera la police de Québec

Le rôle des groupuscules d'extrême droite ou de gauche n'est pas encore clarifié

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Tandis que la police de Québec perdait ses certitudes de la veille en ce qui a trait au rôle de groupes d'extrême droite dans les émeutes de la Saint-Jean, le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a annoncé la nomination de deux dirigeants de la Sûreté du Québec pour chaperonner, à toutes fins utiles, les autorités policières locales.

Au sortir de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, M. Perreault a estimé que dans la nuit de dimanche à lundi, «les forces policières ont été débordées». «Il y a eu des problèmes de coordination des forces policières, il y a eu visiblement une sous-évaluation des possibilités de débordements», a-t-il évalué à la lumière des rapports pré-

liminaires de police. Il faut donc «se doter du maximum de chances pour que ça ne se répète plus».

Pour faire face à la musique, dorénavant, le ministre a placé sous l'autorité du commandant du district de Québec de la SQ, Henri Châteauevert, un «groupe de coordination des opérations de sécurité sur la colline parlementaire et ses environs», ce qui englobe le Vieux-Québec, là où se sont déroulées les émeutes du mois de mai et où ont commencé celles du 24 juin.

M. Perreault a également convenu avec le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, de «la nécessité de revoir le plan d'intervention des forces policières municipales de Québec». Pour ce faire, il a confié la tâche à un autre dirigeant de la SQ, le directeur des unités d'urgence, Robert Lafrenière.

M. Perreault s'est défendu de désavouer la police de Québec.

«C'est une situation particulière que de devoir gérer ce que représente comme lieu de rassemblement, comme pôle d'attraction, la capitale nationale, a-t-il dit. Je crois que la police de Québec fait du bon boulot mais qu'on est devant des phénomènes exceptionnels qui demandent des mesures exceptionnelles.»

Le ministre a refusé de commenter les allégations selon lesquelles des groupes d'extrémistes de droite — ou de gauche, la police elle-même ne le sait plus — auraient fomenté les troubles et incité la foule à l'émeute. «Je ne veux pas spéculer sur des choses qui ne sont pas démontrées. Chaque fois qu'il y a du trouble quelque part, ceux qui aiment le trouble aiment s'y amener. De là à conclure au complot, je pense que c'est prématuré», a-t-il dit.

M. Perreault n'a pas nommé le chef du Service de police de Québec, Normand Bergeron, qui

avançait lui-même, mardi, avoir «la certitude» que des groupes d'extrême droite avaient joué un rôle.

Mais il a ajouté: «Il vaut mieux, me semble-t-il, s'abstenir de commenter des allégations, des hypothèses qui ne sont pas encore confirmées. L'intérêt public est mieux servi lorsqu'on fait ce travail d'analyse et d'enquête, lorsqu'on le poursuit jusqu'au bout, lorsqu'on est en mesure de rendre publiques nos informations une fois l'enquête terminée.»

#### Embarras

Hier matin, le directeur des enquêtes criminelles à la police de Québec, Gilles Drolet, avait du mal à cacher son embarras. Alors que la veille son chef — introuvable hier — parlait de «certitudes», hier, plus rien n'était sûr. La police jonglait désormais avec au moins deux hypothèses.

La première voudrait que le grou-

puscule anarchiste Démarchie ait été mêlé à l'organisation de l'émeute, à la manière de spécialistes, dit M. Drolet, qui connaissait les méthodes policières et qui suscitait, simultanément, plusieurs foyers de désordre.

Mardi soir, les policiers ont perquisitionné dans un appartement de la Basse-Ville, rue de la Reine, où ils ont découvert une caisse contenant plusieurs dizaines d'exemplaires du fanzine de Démarchie. Ce journal fait la promotion des émeutes et donne des trucs sur la façon de résister aux policiers. M. Drolet brandissait le journal comme une pièce à conviction. Cependant, dans l'après-midi, au Palais de justice, le procureur n'avait réussi à trouver rien d'autre contre les trois jeunes hommes inculpés la veille que de les accuser de cultiver du cannabis; on avait trouvé dix plants de marijuana dans l'appartement en même temps

que les journaux. La jeune femme qui avait été arrêtée avec eux a été libérée.

L'autre piste est encore plus obscure. M. Drolet a indiqué que quel qu'un — on ne sait pas qui — avait dit que l'une des 80 personnes arrêtées lors des émeutes pourrait peut-être, possiblement, être reliée à un groupe de skinheads violents qui s'appellent les Northern Hammerskins. Mais M. Drolet ne savait pas lequel des 80 inculpés était le suspect.

Démarchie est identifié plutôt à l'extrême gauche, tandis que les Hammerskins le sont à l'extrême droite. Mais ce sont des distinctions dont n'a cure M. Drolet. «Je ne fais pas de politique, je fais de la police», a-t-il dit. Signalons enfin que la police a saisi des dizaines de cassettes vidéo tournées par les trois stations de télévision locales le soir de l'émeute.

Audiences publiques à compter du 21 août

### La Commission sur la fiscalité entendra près de 100 organismes

ANDRÉ BELLEMARE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement du Québec a rendu public, hier, une impressionnante liasse de documents, 25 au total, qui serviront de base aux travaux de la commission sur la fiscalité et le financement des services publics présidée par Alban D'Amours.

Celui-ci a indiqué, hier en conférence de presse, que la commission suscite passablement d'intérêt auprès du public puisque 97 organismes et individus ont déjà fait connaître leur intention de déposer un mémoire depuis l'annonce des travaux, le 7 juin dernier.

Les gens ont jusqu'à demain pour faire parvenir un mémoire

ou en informer la commission.

Celle-ci, formée de neuf membres, est une des résultantes du Sommet socioéconomique de mars dernier où le gouvernement Bouchard avait promis de mettre sur la table toutes les données concernant les finances publiques. Elle tiendra des audiences publiques entre le 21 août et le 18 septembre dans plusieurs villes du Québec avant de remettre son rapport au gouvernement au plus tard le 15 octobre.

Ce rapport fera aussi l'objet de débat au prochain Sommet socioéconomique (le Sommet de la décision) qui aura lieu à Montréal les 30 et 31 octobre prochains. Il s'agira pour les commissaires de prendre le pouls de la population en ce qui regarde, globalement, le financement des ser-

vices publics. «Et même s'il ne s'agissait que de permettre aux gens de venir se défouler, ce serait déjà bon», a commenté en souriant le ministre des Finances, Bernard Landry.

Les principales questions qui seront soulevées et que nous retrouvons dans les documents du gouvernement sont les suivantes:

- dans quel environnement économique évoluons-nous?
- quelle est l'évolution des finances publiques?
- qui taxe et comment?
- où va l'argent de nos impôts?

Le ministre des Finances a précisé que les conclusions et les recommandations qui émaneront de cette vaste consultation populaire seraient appliquées, selon les cas, «de budget en budget».

Accord de coopération générale

### Les négociations entre le Canada et l'Union européenne achoppent

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Chrétien a annoncé hier que le sommet euro-canadien de Rome n'avait pas permis de conclure la négociation en cours visant à signer un plan d'action commun entre l'Union européenne et le Canada.

La signature d'un accord euro-canadien, qui encadrerait toutes les relations économiques, politiques, sociales et culturelles, a été rendue impossible à cause des exigences espagnoles en ce qui concerne les droits de pêche dans l'Atlantique Nord.

Au cours d'une conférence de presse dans la capitale italienne, M. Chrétien a indiqué qu'il restait encore deux ou trois points qui n'ont pu être réglés. Le premier ministre venait tout juste de s'entretenir avec le président de la Commission européenne, Jacques Santer.

«Nous allons poursuivre nos négociations et j'espère que nous arriverons à résoudre les problèmes», a ajouté M. Chrétien, qui espérait signer une entente alors que l'Italie occupait la présidence de l'UE pour six mois. «Si nous ne signons pas avec les Italiens, nous signerons avec les Irlandais», qui vont prendre la présidence la semaine prochaine, a affirmé le premier ministre.

Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa, Rodney Moore, le sommet euro-canadien de Rome n'a toutefois pas été un échec.

«Il est vrai que les négociations n'ont pas été concluantes, mais il ne faut pas oublier que les négociateurs se sont entendus sur la quasi-totalité d'un document ambitieux qui couvre l'ensemble des secteurs de coopération entre le Canada et l'Union européenne, a-t-il dit. Faute de temps, nous n'avons pas réussi à nous entendre sur certains éléments du plan d'action qui touchent la pêche. Nous avons été incapables

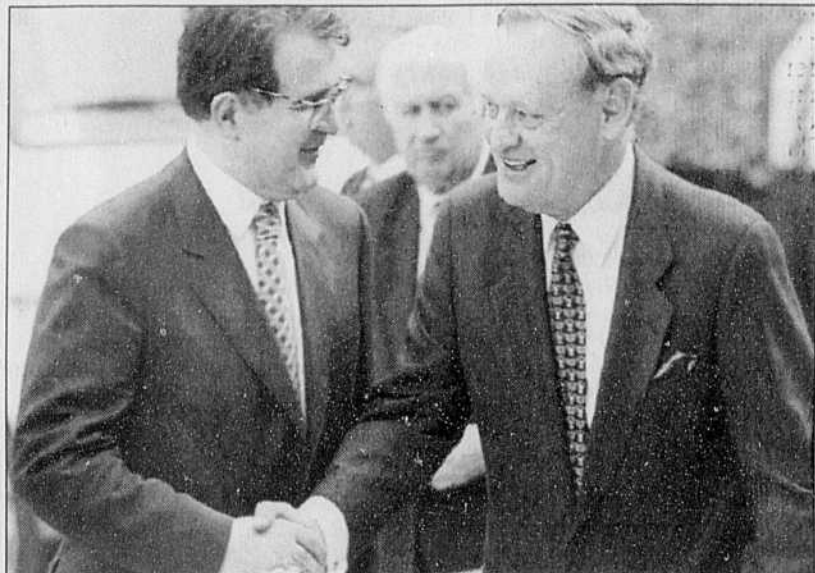


PHOTO PC

En route pour la réunion du G7 à Lyon, le premier ministre Jean Chrétien a été accueilli hier à Rome par son homologue italien Romano Prodi.

de conclure le plan d'action parce que les exigences de l'Union européenne auraient eu pour effet de limiter le pouvoir du Canada d'appliquer à des navires de pêche européens les dispositions de la loi sur les chalutiers pêchant en contravention des règles de conservation de l'OPANO dans l'Atlantique Nord-Ouest.»

Selon M. Moore, «les négociations achoppent parce que l'Espagne, avec l'appui de l'UE, lie son adhésion au consensus à des exigences qui sont difficiles à accepter pour le Canada et qui pourraient avoir une incidence sur nos relations en matière de pêcheries».

Selon un diplomate canadien à Bruxelles, la signature de l'accord euro-canadien est retardée par l'«émotion» qui règne encore en Espagne à propos de la querelle entre Ottawa et Madrid sur les quotas de pêche dans l'Atlantique Nord-Ouest.

En mars 1995, le chalutier espagnol *Estai* avait été arraisonné par

des fonctionnaires canadiens armés alors qu'il pêchait le turbot dans les eaux internationales à plus de 200 milles des côtes de Terre-Neuve. Cet incident avait provoqué une crise de plusieurs semaines entre l'UE et le Canada et s'était terminée par la signature d'un accord fixant des quotas de pêche.

Le Canada espère signer avec l'Union européenne un accord global de coopération à l'image de celui conclu en décembre dernier entre Washington et Bruxelles.

D'une durée de cinq ans, l'entente américano-européenne pour un nouveau «contrat transatlantique» est accompagnée d'un plan d'action qui porte sur plus de cent trente secteurs de coopération dans les domaines politique, économique, culturel et social. Il ne s'agit pas d'un accord de libre-échange même s'il prévoit le démantèlement progressif de nombreux tarifs douaniers.

Avec l'AFP

## L'INTERNET À L'ÉCOLE

NOUVEAUTÉ

ROBERT ROY  
En collaboration avec  
Lucie David

PRIMAIRE-SECONDAIRE  
COLLÉGIALE-À LA MAISON



Robert Roy est détenteur d'un baccalauréat en histoire à l'UQAM et d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à l'Université de Montréal. Il s'est vu décerner le prix national (1995), volet informatique, de l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF) et une bourse de la francophonie remise par l'ACDI, pour son travail dans le développement de l'autoroute de l'information en milieu francophone. Il est actuellement vice-président de la firme de consultation en gestion de l'information B & R Information inc.

Il a rédigé ce travail en collaboration avec M<sup>me</sup> Lucie David, détentrice d'une maîtrise en littérature québécoise à l'UQAM et d'une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à l'Université de Montréal. M<sup>me</sup> David a aussi mérité le prix de l'ACELF et la bourse de l'ACDI.

ISBN 2-7601-4299-X  
386 pages



GUÉRIN  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923

EN BREF

#### TÉMOIGNAGE DE LA CECM

(PC) — La Commission des écoles catholiques de Montréal craint qu'en entérinant la modification constitutionnelle sur la confessionnalité des écoles terre-neuviennes, les parlementaires provoquent un effet «domino» et mettent en péril les droits des minorités religieuses ailleurs au pays. C'est ce qu'a indiqué le président de la CECM, Michel Pallascio, à l'issue de son témoignage devant le comité sénatorial qui étudie la résolution en question.

Conférence sur le sida

#### Dingwall supplie Chrétien de changer d'idée

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre de la Santé, David Dingwall, a prié le premier ministre Jean Chrétien à la mi-mai de revenir sur sa décision de refuser de participer à la Conférence internationale sur le sida, qui se déroule à Vancouver du 7 juillet au 12 juillet, révèle une lettre rendue publique hier par le député bloquiste Réal Ménard.

«Je vous exhorte instamment de revoir votre décision au sujet de votre participation à cet événement international d'envergure. Votre présence est cruciale en raison de l'importance de l'épidémie du sida au Canada et à travers le monde», écrivait M. Dingwall au premier ministre. Il le prévient que son absence donnera «un signal que le Canada réduit son engagement pour combattre cette maladie».

# Vous avez des questions sur la nouvelle assurance-médicaments?

# LE DEVOIR

# MONTREAL

**ROGER ROY**  
Horloger bijoutier  
935, La Gauchetière Ouest  
Montréal H3B 2M9  
Siège social du CN  
514.861.4489

**Zodiac**  
SWISS · 1883  
La montre sport  
par excellence

Rapides de Lachine

## Québec fera appliquer les lois

LOUIS-GILLES  
FRANÇEUR  
LE DEVOIR

Éberlué des révélations du *Devoir* sur les pratiques touristiques en cours dans les rapides de Lachine, le cabinet du ministre de l'Environnement du Québec, David Cliche, a commandé hier «de l'action» dans ce dossier par le moyen d'une «application rigoureuse de toutes les lois et règlements en vigueur» afin d'y protéger cet écosystème géant, menacé par l'intrusion des machines nautiques et la horde des amateurs d'écotourisme.

C'est ce qu'a précisé hier un attaché politique du ministre Cliche, lequel a précisé que la direction régionale de Montréal devra faire rapport rapidement sur l'application des dispositions des lois régissant les eaux et les habitats fauniques ainsi que celles de la Loi de l'environnement et des pêches.

Selon la même source, le ministre Cliche a récemment «passé un message» clair au principal producteur québécois de motomarines, la société Bombardier, pour qu'elle réduise la puissance et le bruit de ces engins perturbateurs si elle ne veut pas s'attirer une réglementation limitant cette activité polluante à des endroits précis, comme pour la motoneige.

À l'heure actuelle, ce sont les citoyens victimes du bruit et du danger ou encore les défenseurs des écosystèmes menacés par les bolides flottants qui doivent se lancer dans des démarches compliquées et coûteuses pour faire interdire ou contrôler les motomarines sur leurs lacs. Plusieurs pensent que ce sont plutôt les adeptes de la motomarine qui devraient préalablement faire la preuve de l'innocuité sociale et environnementale de leurs pratiques dans un milieu donné pour qu'elles y soit autorisées.

Il a été impossible de connaître hier la réaction d'Environnement Canada aux activités qui affectent les rapides de Lachine, y compris les survols à basse altitude de la héronnière par le dirigeable *Fido*, dont personne ne connaît l'origine. Il a cependant été possible d'apprendre que des inspecteurs fédéraux avaient été dépêchés en fin de semaine dans le secteur. À Lachine, on songeait même à faire une plainte officielle à la GRC contre *Fido*, le dirigeable, tellement ses plongeurs sur la héronnière ont scandalisé les LaSallois.

Quant au maire de LaSalle, Michel Leduc, il préconise une «prise de conscience» publique sur l'ensemble des problèmes qui affectent le dernier grand rapide naturel du Saint-Laurent.

M. Leduc a expliqué qu'il avait favorisé l'implantation des Descentes sur le Saint-Laurent dans la marina municipale à une époque où les activités de cette petite entreprise étaient marginales. Aujourd'hui, elle permet à 8000 personnes de descendre chaque année le rapide en canot pneumatique. Il se surprend de ce que cette entreprise ait pu, sans certificat d'autorisation et sans bail du MEF, installer le point de chute de ses 8000 clients en plein dans le garde-manger des oiseaux de l'île aux Hérons sans la moindre réaction du MEF.

Le maire Leduc, qui préside la commission de l'Environnement de la CUM, trouve «excellente» l'idée de faire du rapide de Lachine un premier parc «fédéral-provincial-régional» pour respecter les compétences de chacun.

La CUM, dit-il, pourrait devenir propriétaire de l'archipel, propriété d'Hydro-Québec, pour en réglementer l'accès, ce qui ne signifie pas d'en sortir les résidents, dit-il. Le maire Leduc estime qu'il faudrait réunir tous ceux qui ont à cœur la préservation du patrimoine de la région — il tend la main à son ancien adversaire Bob Corder! — pour s'interroger sur la pression globale qui s'exerce maintenant sur le rapide et le refuge d'oiseaux migrateurs. Il ajoute à la liste dressée par *Le Devoir* l'avènement des pistes cyclables, l'aménagement de la grande jetée de Lachine, la restauration du moulin Fleming, le parc riverain de sa ville, les festivals des villes riveraines et la création du pôle touristique des Rapides.

## Bourque songe déjà à refaire ses valises

Satisfait de son séjour au Proche-Orient, le maire veut partir en Amérique du Sud

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

En dépit des critiques, Pierre Bourque a dressé hier un bilan positif de son récent séjour au Proche-Orient et en Europe méditerranéenne. Le maire de Montréal songe même à refaire ses valises dans un avenir rapproché. Destination probable: l'Amérique du Sud.

Malgré la démission, mardi, de deux conseillers de son équipe, Pierre Bourque est apparu tout sourire, hier à l'hôtel de ville, flanqué de quatre entrepreneurs ayant pris part à sa mission économique à

l'étranger. Le maire ramenait dans ses bagages de précieux souvenirs de son périple de 18 jours outremer, dont un vidéo maison faisant état de sa participation à l'Assemblée mondiale des villes et autorités locales (AMVAL), en Turquie.

Pierre Bourque s'est entre autres vanté d'avoir fait la «promotion de Montréal» en Turquie, en Israël, en Grèce et au Liban. Le maire a signé une déclaration d'intention entre Tel-Aviv (Israël) et la métropole. Il a fait don d'une roseraie au Jardin botanique de Jérusalem. A Thessalonique (Grèce), Tel-Aviv et Istanbul (Turquie), le maire voyageur a fait mous-

ser la candidature de SNC-Lavalin et de Bombardier pour la construction de réseaux de métro.

Impossible de connaître, par contre, les retombées immédiates de cette «mission économique» en ce qui a trait aux contrats signés et aux emplois créés pour Montréal.

Moi, j'ouvre les portes sur des contrats potentiels, a expliqué M. Bourque. On n'avait pas préparé des contrats à l'avance pour que le maire les signe.

Le maire ne semblait pas affecté outre mesure par les critiques sévères faites à son endroit depuis son départ. Le chef de l'opposition officiel-

le à l'hôtel de ville, André Lavallée, avait affirmé récemment que les voyages de Pierre Bourque demeuraient sans résultats. Au retour de ce dernier, un quotidien de la métropole titrait avec ironie: «Le maire de passage à Montréal».

«C'est quand même incroyable de dire ça, a répliqué hier Pierre Bourque. Depuis le 6 novembre 1994 à aujourd'hui, le maire de Montréal n'a pas pris une journée de vacances. Il a travaillé pour les Montréalais 365 jours [par année].»

Il en coûtera entre 10 000 et 20 000 \$ aux contribuables montréalais pour ce troisième voyage du mai-

re depuis le début de l'année 1996. M. Bourque s'était rendu au Japon en avril dernier, et encore tout récemment, il déambulait sur la Croisette, lors du Festival de Cannes.

Pour justifier de tels déplacements, M. Bourque a indiqué hier qu'il était de son devoir de faire la promotion de la métropole sur la scène internationale. «Qui va parler de Montréal si ce n'est pas le maire?», s'interroge-t-il.

«Montréal, c'est une ville internationale. Notre avenir est dans le monde», a ajouté M. Bourque avant d'indiquer qu'il prendra cet été... une première semaine de vacances en un an et demi à la mairie.

Pour les 3 à 17 ans

## Des vacances sur le macadam

Les clubs de vacances de Montréal accueilleront cet été quelque 14 000 enfants

CAROLINE MONTPETIT

LE DEVOIR

À peine l'école terminée et le Saint-Jean-Baptiste célébré, ils s'impatientent déjà pour qu'on leur trouve des activités pour la saison estivale. «Ils ont trop d'énergie à cet âge-là», lance Yolaine Duchesne, mère de trois petits Montréalais.

Dans le quartier centre-sud de Montréal, cette semaine était l'occasion pour quelques 140 jeunes âgés de 3 à 17 ans de prendre le chemin du club de vacances de l'Association sportive et communautaire du centre-sud.

Dans le seul quartier du centre-sud, quelque quatre camps de vacances se disputent la clientèle. «Il y a d'ailleurs plus de choix de clubs de vacances dans le quartier qu'il y a de choix d'écoles», ajoute Mme Duchesne, qui envoie deux de ses trois enfants, Antoine et Laurence, au club de vacances du centre-sud.

Pour 60 \$ par session de trois semaines, les jeunes iront, selon les groupes d'âge, à la piscine ou au parc, participeront à des activités culturelles ou visiteront une base de plein air, se rendront à Saint-Sauveur ou encore passeront quelques jours en camping. Avec les amis qu'ils se feront peut-être, ils visiteront le Biodôme, la bibliothèque municipale ou les musées de la ville, traverseront un safari, participeront à une course au trésor.

Sébastien Rousseau, un employé du club qui se spécialise toute l'année durant dans l'animation des adolescents, fera le tour de plusieurs sites industriels de la ville avec son groupe du club de vacances du centre-

sud. «Cette année, on a fait le tour de toutes les expositions, dit-il. On a visité l'usine de pain Weston et l'usine de patins Bauer, les locaux de Radio-Canada et de MusiquePlus.» Sébastien précise que les adolescents décident eux-mêmes des activités qu'ils poursuivront durant l'année, comme à un mini-conseil d'administration. Ainsi, ils ne peuvent pas se plaindre du choix des activités.

La Ville de Montréal a des ententes de prêts de services ou de subventions avec pas moins de 125 camps de vacances, dont un certain nombre sont spécialisés, en musique ou en sciences par exemple. Dans tous les cas, les parents doivent assumer un coût forfaitaire pour le club, mais ces coûts varient de 5 à 40 \$ par semaine, en partie dépendant de la situation financière des parents. En moyenne, les parents payent 25 \$ par semaine pour placer leur enfant. Selon Daniel Moreau, responsable des clubs de vacances à la Ville de Montréal, la Ville investit 900 000 \$ annuellement dans tous ses camps de vacances.

Les clubs de vacances offrent des services aux 3 à 17 ans, bien qu'à 17 ans les adolescents aient moins tendance à rechercher les activités organisées. L'ensemble de ces clubs de vacances a une capacité de 12 000 à 13 000 enfants, bien que cette année on compte 14 000 inscriptions.

Au club de vacances centre-sud, le directeur du camp a mis sur pied un service de collation puisque plusieurs enfants arrivent sur place le ventre vide. On fournit également des lunchs à une dizaine d'enfants défavorisés, en vertu d'une entente avec le CLSC, pour ceux qui n'ont rien à se mettre sous la dent.

## La pépinière du CCA



PHOTO JACQUES NADEAU

LA DIRECTRICE du Centre canadien d'architecture Phyllis Lambert et le maire de Montréal Pierre Bourque ont procédé hier à l'inauguration de la pépinière du CCA, sur un terrain qui côtoie celui des franciscains, d'où la présence du père Roland Grondin. La Ville fournira les arbres alors que le CCA en assurera l'entretien.

### LE CORDONNIER

Votre guide pour les meilleures chaussures de marche possibles

**MEPHISTO**  
MOBILS



### LA SANDALE A SOUTIEN PLANTAIRE

- Soutien orthopédique aux formes anatomiquement étudiées.
- Intercalaire en mousse de latex : procure une marche souple.
- Reliefs de massage sur les zones actives : tonifient la musculature du pied et de la jambe.
- Semelle "BIOSOFT" souple et durable : permet une flexion naturelle du pied.
- Pour hommes, femmes et enfants.

MÉTRO BERRI-UQAM 848-1744 BERRI  
LES COURS MONT-ROYAL 845-3007 PEEL  
CENTRE EATON 985-2297 MCGILL

POURQUOI ATTENDRE  
LES SOLDES  
QUAND VOUS POUVEZ  
ACHETER AU PRIX DE GROS

### OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX  
Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 299\$, 450\$

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ 295\$

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ 125\$

Notre toute nouvelle collection de chemises 100% coton faite en ITALIE et GRIFFÉE 70\$

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE 40\$

Etc... Etc. Qui dit mieux?

**Club 402-HOMME**

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200  
Montréal (Québec) H3B 1H5,  
tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h  
samedi 10h à 16h

HISTOIRE DU QUÉBEC EN B.D.

# FLEURDELISÉ

Marie-Noëlle Lapointe  
Éric Lajoie

Cette belle aventure de la bande dessinée a commencé lorsque Marie-Noëlle et Éric ont gagné le premier prix du concours d'histoire nationale de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Section Pierre Le Gardeur, en avril 1994.

En tant qu'enseignant-accompagnateur à l'école secondaire Jean-Baptiste-Meurice de Repentigny, j'ai vite constaté l'exceptionnelle qualité de ce travail étudiant. C'est ainsi qu'est né le projet d'illustration de l'histoire du Québec.

Il s'agit d'une première. Je suis particulièrement fier d'avoir supervisé cette bande dessinée pleine d'humour et respectueuse de la trame historique.

Raymond Langlois

Guérin

**NOUVEAUTÉ**

ISBN 2-7601-4278-7  
84 pages

**GUÉRIN** Montréal  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923

N'hésitez pas à composer le

➔ **1 888 435-7999**

Le service téléphonique est offert  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Ensemble on  
s'assure de protéger  
notre santé

Gouvernement du Québec  
Ministère de la Santé  
et des Services sociaux

# 100 000 nouveaux ordinateurs dans les écoles d'ici cinq ans

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

En pleine période de compressions budgétaires, le ministère de l'Éducation est arrivé à dégager un montant de 229 millions en cinq ans pour l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans les écoles primaires et secondaires.

Et les commissions scolaires devront fournir elles-mêmes 89 millions dans le cadre d'un «plan d'intervention» quinquennal qui totalise 318 millions.

Ce plan devrait permettre d'acquiescer d'ici cinq ans 100 000 nouveaux ordinateurs pour les écoles québécoises, et il prévoit le branchement de toutes les écoles sur Internet à compter de 1997.

En rendant public hier ce plan d'action, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, donnait suite à la grande conférence socioéconomique sur les nouvelles technologies à l'école, présidée à la fin janvier par son prédécesseur Jean Garon.

L'annonce d'hier survient in extremis pour la rentrée de septembre, après avoir été plusieurs fois prévue et plusieurs fois reportée.

Pour réaliser son objectif financier, le ministère a déplacé des sommes qui étaient prévues pour les projets d'immobilisation dans les écoles.

Quant à l'implication des commissions scolaires elles-mêmes, le responsable du dossier au ministère, Jacques Babin, fait remarquer que les commissions scolaires dépensent déjà environ 90 millions à même leurs fonds propres pour des investissements en tous genres.

On croit donc comprendre que les commissions scolaires auront maintenant à faire des choix dans ce budget pour améliorer leur équipement informatique.

On compte actuellement un ordinateur pour 21 élèves au Québec, et 50 % du matériel actuel est considéré comme désuet.

«Nous visons une cible d'un [ordinateur] pour dix [élèves]», a déclaré hier la ministre, ce qui veut dire qu'on devra doter les écoles de 20 000 nouveaux appareils par année, pour cinq ans.

Pour ce faire, le ministère consacrera 41,5 millions par année, et les commissions scolaires 17,8 millions, dans un programme à frais partagés.

Le ministère verra, en collaboration avec le secteur privé, à ce que les micro-ordinateurs soient dotés de systèmes d'exploitation et de logiciels adéquats. On poursuivra également un programme de recyclage de vieux appareils.

L'intégration de ces nouvelles technologies se fera graduellement, en fonction des projets présentés par les

écoles et par les commissions scolaires, projets qui peuvent varier grandement d'une école à l'autre, selon les besoins exprimés par l'équipe-école.

Le ministère entend ainsi assurer un «coordonnement énergétique mais respectueuse des divers milieux».

Le plan prévoit aussi un accès à Internet pour toutes les écoles d'ici 1997, en collaboration avec le Secrétariat de l'autoroute de l'information.

Pour ce faire, le ministère compte beaucoup sur le secteur privé, et la ministre rappelait hier des engagements déjà pris par des entreprises du secteur.

Ainsi, Vidéotron offre un programme de raccordement des écoles à Internet et elle s'est engagée à établir un fonds de trois millions pour l'élaboration de contenus. Bell entend injecter des sommes dans un fonds de soutien au développement de contenus éducatifs. Cogeco offre un certain nombre de biens gratuits pour les écoles. Et Québec-Téléphone ne facture pas de frais d'interurbains pour le branchement des écoles sur son territoire.

Le ministère, lui, développera un serveur de l'éducation, un site qui se verra une plaque tournante de toute l'information à caractère éducatif.

Le plan dévoilé hier compte plusieurs autres volets et des fonds supplémentaires de 4,3 millions de la part du ministère:

■ budget annuel de 400 000 \$ pour le

développement de matériel didactique informatisé;

■ définition d'ici décembre des compétences attendues dans la formation initiale à l'enseignement en regard des TIC;

■ stages de formation aux TIC pour les étudiants qui suivent actuellement des stages de formation à l'enseignement;

■ budget de deux millions pour aider les facultés universitaires des sciences de l'éducation à se doter de nouveaux équipements;

■ crédits de 800 000 \$ aux commissions scolaires pour les applications pédagogiques de l'ordinateur en formation continue, et budget de 200 000 \$ pour répondre à des besoins de perfectionnement régionaux.

Selon la Centrale de l'enseignement du Québec, les objectifs du plan, en ce qui a trait à l'équipement, sont «à la fois réalistes et raisonnables». Mais «les ressources prévues pour le développement de matériel didactique ainsi que pour la formation et le perfectionnement du personnel enseignant paraissent nettement insuffisantes».

La CEQ éprouve aussi «une certaine inquiétude quant aux possibilités réelles qu'auront certaines commissions scolaires de verser la contribution qui leur est demandée», particulièrement dans les milieux défavorisés.

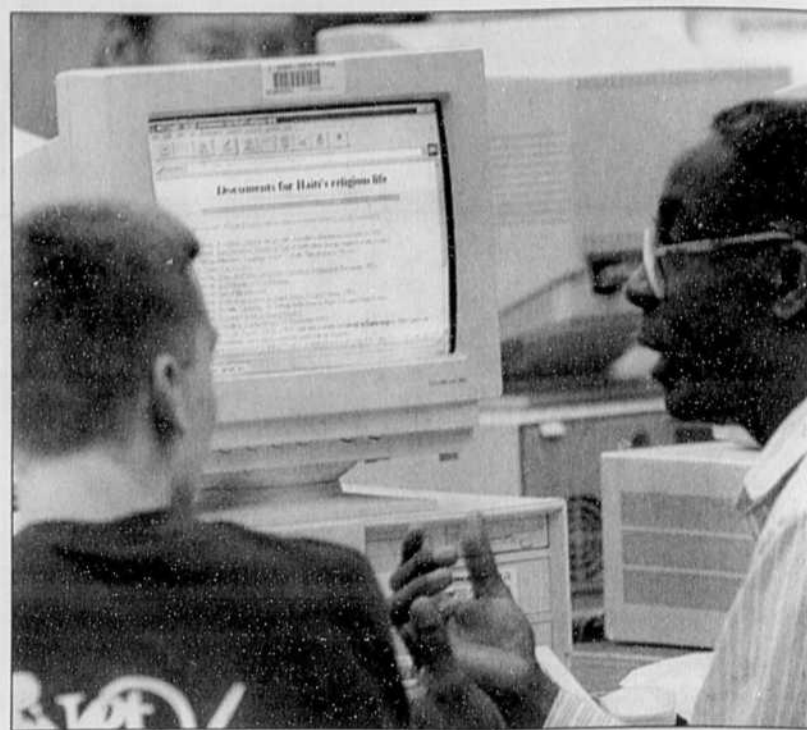


PHOTO JACQUES NADEAU

Né aux États-Unis où il a grandi et s'est imposé, Internet est devenu aujourd'hui une affaire internationale. Sur cette photo, un congressiste haïtien donne des explications sur les religions de son pays à un confrère.

## La cyberguerre, déjà une réalité

Les militants de gauche ont trouvé une nouvelle arme

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Les militants de gauche à l'échelle de la planète ont trouvé un «extraordinaire» outil pour se regrouper et renverser l'ordre établi: Internet. Tellement que le Pentagone se penche sur cette nouvelle menace et que des experts américains en sécurité nationale parlent désormais de «net war», de la cyberguerre.

C'est ce qu'a soutenu le professeur Harry Cleaver, de l'Université du Texas, dans sa communication intitulée «Les zapatistes et la structure électronique de la lutte (struggle)» et livrée hier dans l'atelier traitant de la politique à la conférence INET 96. Ainsi, le mouvement zapatiste, en diffusant de l'information sur Internet

dans la foulée de la révolte de janvier 1994, a non seulement réussi à contrer la propagande émanant du gouvernement mexicain et reprise par les grands médias américains mais aussi incité des organisations militantes de partout dans le monde à s'unir «pour présenter une alternative au capitalisme» et lancer «un défi unifié au néolibéralisme», a dit M. Cleaver, ajoutant qu'il n'avait rien vu de semblable depuis 15 ans.

En donnant leur version des faits sur Internet, les zapatistes ont réussi à alerter l'opinion mondiale et à faire cesser la répression militaire, le moyen traditionnel employé par le gouvernement mexicain pour répondre aux revendications sociales et politiques, a souligné le chercheur. «C'est la création de ce mouvement prodémocratique qui a inspiré la population du Mexique dans ses demandes pour une réforme complète du système politique».

Evidemment, le pouvoir établi, et notamment le Pentagone et la CIA, contre-attaquent et entendent contrer cette nouvelle «menace à la sécurité nationale, cette appropriation du cyberspace», a signalé M. Cleaver. Mais le fait que «cette solidarité internationale» par l'entremise d'Internet ne soit plus centralisée mais «rhizomatique» (eh! oui, comme les plantes qui se multiplient par leurs racines de manière aléatoire) renforce les organisations militantes de gauche et les rapprochent



du Grand Jour, a défendu en substance l'universitaire américain.

Dans la présente édition d'INET 96, la conférence annuelle d'experts et d'usagers d'Internet innove en accordant beaucoup de place aux répercussions sociales, politiques et économiques du réseau mondial. Dans un autre atelier, intitulé «L'Idéologie et la critique», le professeur William Birdsall, de l'Université Dalhousie, a soutenu une tout autre thèse. Non seulement Internet ne modifie en rien la société mais l'idéologie qui sous-tend les technologies de l'information «est un ensemble de valeurs et de propositions qui représente un développement inhérent de la poussée capitaliste voulant transformer en produits toutes les sphères de la vie culturelle et politique». Nous ne sommes donc pas à un tournant de l'histoire mais assistons plutôt à «un exemple

d'une caractéristique récurrente du capitalisme», l'innovation technologique que le capitalisme non seulement génère mais requiert nécessairement, croissance oblige.

Chris Adams, des consultants Goldfarb, fait observer qu'Internet est avant tout «une révolution de l'intelligentsia», limitée à une petite proportion de la population. Une des conséquences de la commercialisation croissante d'Internet, c'est qu'au lieu de donner du pouvoir aux citoyens, les services en ligne «conduisent à un déclin de l'objectivité historique», l'information émanant davantage du secteur privé que de la sphère publique. «Placer notre confiance, en oubliant tout sens critique, dans la croissance de nouvelles formes de médias informationnels peut seulement renforcer la tendance à la passivité sans pensée qui marque l'essentiel de la vie nord-américaine», conclut M. Adams.

D'ici quelques années

## Internet deviendra aussi vaste que le réseau téléphonique

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Vint Cerf, un des pères d'Internet maintenant à l'emploi du télécommunicateur américain MCI, prédit que d'ici six ans, neuf ans tout au plus, le réseau Internet sera aussi vaste que le réseau téléphonique actuel, qui compte 660 millions de lignes.

«Depuis 1988, nous sommes en plein dans une ruée vers l'or Internet», a souligné M. Cerf au cours d'une rencontre de presse hier matin. Depuis huit ans, le nombre de serveurs sur Internet a doublé année après année. «Et il n'y a aucune indication que ce mouvement va ralentir au cours des prochaines années», a-t-il indiqué. Pendant la même période, le système téléphonique s'est accru de 6 % par année.

A l'heure actuelle, Internet repose sur 100 000 réseaux alimentant dix millions d'ordinateurs-hôtes et 35 millions d'usagers. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le nombre de serveurs sur Internet touchera les 160 millions, se-

lon sa prédiction. Les usagers d'Internet utilisent le réseau fréquemment: 41 % d'entre eux se servent du courrier électronique à tous les jours et 27 % au moins une fois la semaine, a signalé M. Cerf. Ils passent déjà six heures par semaine à naviguer sur Internet, le même temps qu'ils passent à regarder des films vidéo.

A l'heure actuelle, la demande en capacité, qui suit une courbe exponentielle, est énorme. MCI vient de porter la vitesse sur une partie de son réseau principal de 155 mégabits par seconde à 622 mégabits. Mais cette capacité additionnelle ne sera plus suffisante dès le printemps prochain, a révélé l'expert. La croissance du trafic est de 300 % par année, ce qui signifie que le trafic est multiplié par un facteur de presque dix après deux ans, et de 1000 après six ans, a précisé M. Cerf. Les internautes réclament maintenant des applications en temps réel sur Internet — téléphonie, vidéo, radio —, ce qui nous oblige à ajouter encore davantage de capacité, a-t-il mentionné.

Documents falsifiés sur la Somalie

## Boyle est de nouveau montré du doigt

Un témoin affirme que l'autorisation de «procéder» est venue de haut

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Selon le commandant Doug Caie, c'est probablement le sous-ministre adjoint à la Défense Ken Calder ou le général Jean Boyle qui ont autorisé un plan pour transmettre des documents falsifiés sur la crise somalienne à un journaliste de CBC.

Le commandant Caie a souligné hier que l'ex-directeur des Affaires publiques Roberto Gonzales lui avait indiqué «qu'il avait l'autorisation de procéder».

«J'ai présumé que c'était le général

Boyle ou le sous-ministre adjoint», a-t-il avancé lors de son témoignage devant la commission d'enquête sur la Somalie.

Caie a toutefois précisé qu'il n'avait jamais discuté de cette question avec le général Boyle, qu'il rencontrait pourtant «presque tous les jours».

Le commandant Caie croit également que le général Boyle a signé tout un ensemble de ces documents falsifiés en connaissance de cause car ce genre de choses passait normalement par la chaîne de commandement.

D'autres témoins ont signalé que le général Boyle était une «victime»

innocente dans cette affaire car il avait signé une soixantaine de documents sans savoir qu'ils avaient été modifiés afin de contourner la Loi sur l'accès à l'information.

Le commandant Caie a soutenu par ailleurs qu'il n'y avait jamais eu de «complot» pour détruire les documents modifiés au bout de 72 heures.

Et ce n'est pas lui qui a demandé à un commis, Nancy Fournier, de détruire des documents embarrassants relatifs à la crise somalienne, a-t-il ajouté.

En décembre 1995, le général Boyle a indiqué aux enquêteurs de la po-

lice militaire qu'il n'était pas au courant de tentatives pour modifier, omettre ou retenir des documents exigés par le journaliste Michael McAuliffe.

A la suite du témoignage de M. Gonzales, la police militaire avait toutefois cru bon de refaire son enquête.

M. Gonzales a déclaré qu'il aurait été «très surpris» s'il n'avait pas parlé de la requête de McAuliffe et des documents modifiés au général Boyle.

«Soupçonné d'avoir fait une fausse déclaration», le général Boyle a refusé de répondre aux questions de la police militaire le 2 mai.

Une enquête de l'ACEF

## Les cours de croissance personnelle servent plutôt à soulager la souffrance

JOANNE DESCHÊNES  
PRESSE CANADIENNE

Contrairement à ce qu'en disent les animateurs des cours de croissance personnelle, les personnes qui participent à ces séances le font moins pour «croître», se développer ou devenir plus créatives que pour soulager des souffrances personnelles parfois intenses.

C'est ce que révèle les résultats d'une recherche menée par deux universitaires de l'UQAM à la suite d'une demande de l'ACEF-Centre de Montréal, dont les résultats ont été rendus publics hier.

La «croissance personnelle» connaît depuis les années 80 un essor remarquable au Québec. Plus de 275 groupes ou organismes offrent de tels cours. Pas moins de 22 % des Québécois ont déjà suivi au moins un cours ou un atelier de croissance personnelle, révélait un sondage CROP réalisé en 1992 pour le compte de l'ACEF-Centre.

Etant donné leur popularité, on peut penser que les cours de croissance personnelle répondent à des besoins réels. Mais est-ce vraiment le cas? C'est ce que se sont demandé Louis Lepage, étudiant au doctorat, et Robert Letendre, professeur, tous deux au département de psychologie de l'UQAM.

## Les médicaments génériques et les pharmaciens

LE DEVOIR

Quatre-vingt dix pour cent des pharmaciens sont d'avis que les médicaments génériques doivent être d'apparence similaire à leurs équivalents d'origine. C'est ce que révèle un sondage mené auprès de 300 pharmaciens détaillants.

La publication de ces données coïncide avec la rencontre des ministres responsables des personnes âgées à Fredericton. «Il ne fait aucun doute, a expliqué la présidente de l'ACFP, Brenda Drinkwater, que les pharmaciens sont des experts de première ligne. Si un médicament générique apparaît soudain sous une forme ou une couleur différente de ce que le patient est habitué à prendre, il est possible qu'il ne le prenne carrément pas

ou, pire encore, qu'il le prenne incorrectement. Il y a nettement consensus, a-t-elle souligné, la sécurité du patient est en jeu!» La grande majorité des pharmaciens soutiennent que leurs clients préfèrent que les versions génériques des produits d'origine aient le même format, la même forme et la même couleur que leurs équivalents d'origine. Les médicaments génériques offrent la même qualité mais à un prix moindre que les produits d'origine. Traditionnellement ils ont été fabriqués de manière à ressembler en tous points — format, forme et couleur — aux produits d'origine sans toutefois porter le même nom. Mais les recours aux tribunaux intentés par diverses multinationales étrangères dont Eli Lilly pourraient changer cette pratique.

## Sus au fumier!

Le gouvernement se donne un an pour se doter d'un règlement sur les odeurs en milieu agricole

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement se donne un an pour se doter d'un règlement qui régira les odeurs en milieu agricole.

«On a un an pour régler la question. Ce projet de règlement va faire l'objet d'un vaste débat», a expliqué hier en entrevue le ministre de l'Agriculture, Guy Julien, une semaine après avoir fait adopter par l'Assemblée nationale une loi reconnaissant aux agriculteurs le droit de produire.

Le gouvernement est déjà saisi d'une esquisse qui montre le type de règlement envisageable pour l'épandage des fumiers dans les productions agricoles.

Par exemple, dans le cas d'un épandage de lisier de porc avec un épandeur conventionnel, la distance requise entre le lieu d'épandage et les habitations du voisinage pourrait atteindre jusqu'à 1000 mètres, indique le rapport gouvernemental.

La distance pourrait être moindre si la méthode d'épandage utilisée est techniquement plus moderne.

Les parties impliquées, soit le ministère de l'Environnement, les municipalités et l'Union des producteurs agricoles, seront invitées à débattre de la question avant l'entrée en vigueur de toute réglementation.

La commission parlementaire de l'Agriculture s'est d'ailleurs donné le mandat d'analyser toutes ces questions dès septembre prochain, à indiquer hier le président de cette commission, Yvon Vallières, député de Richmond. Elle pourrait siéger conjointement avec la commission parlementaire de l'Aménagement, qui s'intéresse aux questions d'environnement.

L'industrie de l'élevage du porc au Québec a déjà fait l'objet de certaines plaintes provenant de citoyens, à cause des odeurs. Mais le ministre Julien a rappelé hier que cette industrie comprend 3300 fermes au Québec, produit cinq millions de porcs par année et exporte 700 millions annuellement en produits, principalement vers les marchés asiatiques.

«Il faut trouver une façon de satisfaire les gens en faisant cohabiter les intérêts des producteurs agricoles et des résidents», a dit M. Julien.

Lyne L'Espérance

ouvre une deuxième

boutique pour mieux vous servir.

Venez profiter  
des rabais de

50%

et plus tout l'été

BOUTIQUE



Lyne L'Espérance...  
L'autre boutique

6551 Beaubien (angle Langelier)

253-0731

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## BILL CLINTON CARACOLE EN TÊTE

New York (AFP) — Le président Bill Clinton maintient une avance de 20 % des intentions de vote sur son rival républicain Bob Dole pour l'élection présidentielle de novembre, malgré la persistance d'affaires impliquant la Maison-Blanche, selon un nouveau sondage du quotidien *New York Times*. Selon ce sondage publié hier, le président démocrate est crédité de 54 % des intentions de vote contre 34 % au candidat républicain, Bob Dole. En outre, 13 % des personnes interrogées se disent favorables à une éventuelle candidature indépendante du milliardaire texan Ross Perot. Même scénario concernant le taux de popularité des deux hommes où le président Clinton obtient 53 % de satisfaits contre 36 % à M. Dole.

## REVIREMENT POLITIQUE

Moscou (AFP) — L'écrivain et ancien dissident soviétique Alexandre Zinoviev a appelé à voter pour le communiste Guennadi Ziouganov à l'élection présidentielle, le seul selon lui capable de sortir la Russie de la pauvreté. « Dans la Russie du président Boris Eltsine, une partie infime de la population vivra remarquablement. La masse de la population sera condamnée à une existence misérable », a affirmé l'écrivain et philosophe dans un entretien publié hier par le quotidien *Pravda*. Alexandre Zinoviev, auteur de *L'Avenir radiieux* et *Homo sovieticus*, déchu de la nationalité soviétique en 1978 et vivant aujourd'hui à Munich, a également appelé à « une mobilisation totale de la nation, comme à l'époque des quinquennats staliniens ».

## LA SUCCESSION DE «VIGDIS»

Reykjavik (AFP) — Les habitants de l'Islande éliront samedi un successeur à la présidente Vigdis Finnbogadóttir, qui a renoncé à briguer un cinquième mandat à cette fonction aux pouvoirs restreints que certains voudraient renforcer. Première femme au monde élue chef d'État au suffrage universel, en 1980, et plébiscitée depuis, Mme Finnbogadóttir, 66 ans, a souhaité passer le relais. Sa décision annoncée en octobre dernier a relancé l'intérêt d'un scrutin peu politisé, alors qu'une majorité des quelque 195 000 électeurs s'approprient, d'après les sondages, à la reconduire pour quatre ans supplémentaires. L'élégante et blonde «Vigdis», comme l'appellent simplement les Islandais, a de l'avis général contribué à faire connaître dans le monde cette petite république, fondée il y a 52 ans seulement, après plus de cinq siècles de domination danoise.

## FICHIERS DU FBI: UNE DÉMISSION

Washington (AFP) — Une tête est tombée, hier, dans l'affaire des dossiers confidentiels du FBI indument obtenus par la Maison-Blanche avec l'annonce de la démission de Craig Livingstone, le chef du bureau chargé de la sécurité de la présidence. Mais l'affaire des fiches de police est loin d'être enterrée. Les républicains, qui disposent d'une majorité au Congrès, entendent poursuivre leurs enquêtes à la Chambre des représentants et au Sénat pour faire toute la lumière sur cette affaire. À l'occasion d'une comparaison, hier, devant la commission d'enquête de la Chambre des représentants, M. Livingstone, récemment placé en disponibilité par la Maison-Blanche, a reconnu être responsable pour ce qu'il a qualifié « d'erreur innocente » dans sa gestion des dossiers et a annoncé sa démission.

## UNE JOURNALISTE ASSASSINÉE

Dublin (AFP) — Une journaliste irlandaise, spécialisée dans les affaires criminelles, a été assassinée par balles hier dans le sud de Dublin, a indiqué la police qui privilégiait la piste du crime organisé. Veronica Guerin, 36 ans, mariée et mère d'un enfant, travaillait au *Sunday Independent* et recevait régulièrement des menaces de mort. Elle avait déjà été la cible de deux tentatives de meurtre après une série d'articles controversés sur le milieu irlandais, identifiant certains de ses barons. La journaliste avait reçu un temps une protection policière 24 heures sur 24 mais avait demandé sa levée, estimant qu'elle l'empêchait de travailler correctement.

## L'hommage de la Grèce à son chef

Athènes (AFP) — La Grèce tout entière s'est arrêtée hier pour enterrer Andréas Papandréou au cours de funérailles grandioses, mêlant la pompe officielle à l'émotion d'un immense adieu du peuple de gauche.

Des dizaines et des dizaines de milliers de militants et d'électeurs du PASOK, le parti socialiste au pouvoir, venus des quartiers ouvriers d'Athènes, des grandes villes de province, de Crète ou de Rhodes, ont accompagné le grand dirigeant grec, décédé dimanche à 77 ans, jusqu'au cimetière historique de la capitale, face à l'Acropole.

Au passage du cercueil recouvert d'un drapeau grec et monté sur un affût de canon, la foule éclatait en applaudissements et criait: « Andréas, tu vis et tu nous conduis. » Des hommes, des femmes, d'anciens résistants à la dictature (1967-74), des Grecs de la diaspora, des jeunes avaient bravé la chaleur de plomb, étouffante, pour cet adieu.

Devant les dignitaires et ministres socialistes, les slogans politiques fusaient: « Tous ensemble pour un PASOK fort », « Le PASOK est ici, fort et uni ». Le parti socialiste entame aujourd'hui un congrès de quatre jours pour désigner le successeur de son charismatique fondateur.

Certains ne pouvaient retenir leurs larmes, d'autres rompaient le cordon policier pour rejoindre le cortège. L'ordonnance officielle cédait très vite la place à une immense marche mêlant ministres et simples partisans, officiels étrangers et membres de l'opposition.

Des militants kurdes, dont certains en costumes traditionnels, avaient même réussi à se joindre au défilé.

Derrière le cercueil, s'avancait la famille, d'abord son épouse Dimitra Liani, digne, au bras d'un proche, puis les quatre enfants, et Margarete Chadd, son ex-femme. L'ainé Georges, ministre de l'Éducation, avait rendu à son père un hommage très émouvant quelques minutes plus tôt lors de l'office religieux.

Arrivé devant la Vouli, le parlement grec, le cortège s'est figé pour une minute de silence tandis que retentissait une salve de 21 coups de canon tirée de la colline du Lycabette et que passait une formation de quatre chasseurs F-16.

Ce cérémonial réservé aux chefs d'État avait été observé pour la dernière fois lors des funérailles du roi Paul en 1963.

Camion piégé contre la base américaine de Khobar

## L'attentat bouleverse l'agenda du G7

### Les États-Unis comptent faire de la lutte antiterroriste une priorité

Washington (AFP) — Le président Bill Clinton entend faire de la lutte anti-terrorisme la priorité du sommet des sept pays les plus industrialisés (G7) qui s'ouvre hier soir à Lyon, après l'attentat qui a provoqué la mort d'au moins 19 Américains en Arabie Saoudite.

L'attentat au camion piégé mardi, sur une base aérienne de Khobar, en Arabie saoudite, vient éclipser de fait les autres grands sujets du G7, alors que Washington entendait se présenter au sommet de Lyon en position de force, en raison de la bonne tenue de l'économie américaine.

« Alors que je pars à Lyon, j'ai l'intention de concentrer la force et l'énergie du G7 sur la poursuite de la lutte contre le terrorisme », a déclaré Bill Clinton depuis la Maison-Blanche, avant son départ pour la France.

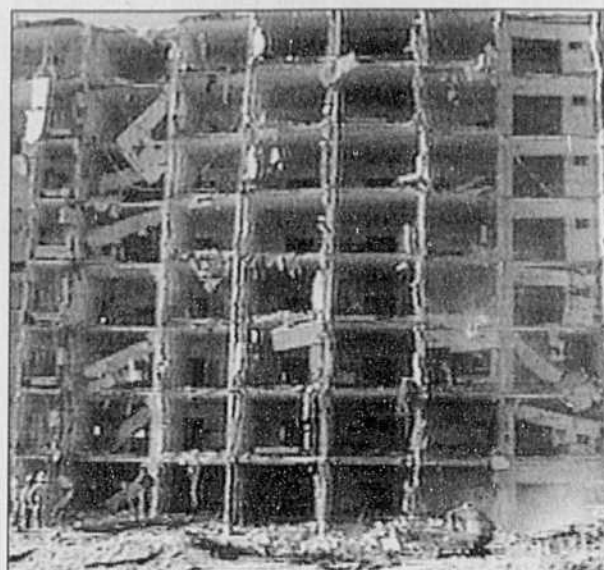
« Nous attendons de Lyon des résultats très concrets, dont une série de 40 recommandations spécifiques pour combattre le terrorisme », a ajouté le président américain.

« Je dirais à mes partenaires ce que je vous dit aujourd'hui, il n'est pas possible d'assurer notre sécurité économique et une économie mondiale à moins de lutter contre ces forces de terrorisme. Les États-Unis montreront le chemin et nous attendons de nos alliés qu'ils nous suivent », a poursuivi M. Clinton.

À Londres, une source gouvernementale britannique a affirmé hier que la question des efforts internationaux pour lutter contre le terrorisme « se place très haut sur l'agenda international ».

L'attentat a fait 19 morts américains et 386 blessés, dont 60 dans un état grave, selon un dernier bilan du Pentagone, lorsqu'un camion piégé a explosé dans la base aérienne du roi Abdul Aziz à Khobar, près de Dahrhan, à l'est de l'Arabie Saoudite, utilisée par des militaires américains.

C'est l'attentat visant des Américains le plus meurtrier



L'immeuble dévasté des Forces armées américaines en Arabie Saoudite, filmé par la télévision saoudienne.

dans la région, depuis l'attaque suicide à Beyrouth en 1983, qui avait tué 241 soldats américains.

Il a été condamné par les principales capitales européennes, la Russie, et des pays arabes dont la Syrie.

M. Clinton a également annoncé qu'il n'avait pas de « projet immédiat » d'aller en Arabie Saoudite, sans toutefois l'exclure, et a rappelé qu'il avait décidé d'envoyer sur place le secrétaire d'État Warren Christopher, arrivé hier soir à Dahrhan.

M. Clinton a également rappelé qu'il avait demandé à

une équipe de 40 membres du FBI de se rendre en Arabie Saoudite pour participer à l'enquête.

Le président a dit « ne pas savoir qui a commis l'attentat », qui n'avait toujours pas été revendiqué hier, mais a indiqué que les États-Unis « n'épargneraient aucun effort » pour retrouver les responsables. Il a souligné que ces attaques étaient souvent dues à des « personnes prises au piège de leur haine religieuse ou ethnique ».

Le président a indiqué qu'il avait eu une conversation mardi avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite et a rappelé les liens qui unissent les deux pays.

« Nous sommes en Arabie Saoudite à l'invitation du gouvernement saoudien et en partenariat avec lui », a déclaré le président. Il a indiqué ne pas savoir « si l'attentat visait principalement les États-Unis parce que nous sommes Américains ou simplement parce que nous sommes là [en Arabie] en partenariat avec le gouvernement saoudien », a-t-il dit, estimant que « ce serait une erreur de changer de mission » dans la région à cause de l'attentat.

### Des menaces depuis le mois de mai

Le porte-parole de la Maison-Blanche a refusé de spéculer sur les liens éventuels entre l'attentat de mardi et l'exécution, il y a trois semaines, de quatre Saoudiens accusés d'avoir organisé l'attentat anti-américain du 13 novembre 1995 à Riyad, qui avait fait sept morts.

Pour sa part, le secrétaire à la Défense, William Perry, a affirmé hier que « des mesures de sécurité intensives » avaient été prises depuis l'attentat de novembre et que « d'autres mesures allaient être prises ».

Selon un responsable du Pentagone, hier, des installations américaines en Arabie Saoudite avaient reçu « plusieurs coups de téléphone menaçants » depuis l'exécution fin mai des responsables de l'attentat perpétré dans le royaume contre des intérêts américains.

## Les troubles d'un havre de sécurité

### Le régime saoudien fait face à une contestation de plus en plus violente

MOUNA NAIM  
LE MONDE

L'Arabie Saoudite n'est décidément plus un havre de sécurité pour l'armée américaine omniprésente dans le royaume wahabite. Elle encadre la garde nationale, surveille l'application par l'Irak des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, dispose de facilités aériennes tant dans le nord que dans le sud, l'est ou le centre du pays. Sur cette présence, les autorités locales sont d'une extrême discrétion.

L'Arabie Saoudite, qui recèle entre 25 % et 30 % des réserves mondiales de pétrole, traverse une zone de turbulences — que la santé vacillante du roi Fahd ne fait qu'accentuer — dont on a du mal à distinguer si elles sont dirigées contre le pouvoir ou contre les États-Unis, tant l'alliance entre les deux est étroite. Les discours va-et-guerre américains contre le terrorisme, perçu quasi exclusivement comme d'origine islamiste, ne sont pas faits pour apaiser les esprits.

L'attentat dirigé mardi contre la base aérienne du roi Abdul Aziz, à Khobar, près de Dahrhan, sur la côte est du royaume, est le deuxième qui vise des Américains en l'espace de sept mois. Il n'avait pas encore été revendiqué, hier, en fin de matinée. En novembre 1995, il avait fallu quelques jours avant que trois organisations aux noms jusqu'alors inconnus, les Tigres du Golfe, le Mouvement islamique pour le changement et les Partisans de Dieu, réclament la paternité de l'attentat contre des bâtiments de la Garde nationale à Riyad, mais les quatre Saoudiens condamnés et exécutés en mai ne s'étaient

réclamés d'aucune, se disant, dans des aveux télévisés — qui doivent donc forcément être considérés avec la plus grande prudence, dès lors qu'il s'agit d'un régime pour le moins autoritaire —, idéologiquement disciples de deux dissidents saoudiens: Oussama Ben Laden, déchu de sa nationalité pour activisme islamiste et réfugié au Yémen puis au Soudan, et Mohamad El Massaari, porte-parole du Comité pour la défense des droits légitimes, islamiste lui aussi, réfugié à Londres. Les inculpés avaient aussi cité le nom de Mohamad Issam El Makkdissi, un islamiste jordanien d'origine palestinienne et évoué à des liaisons avec des islamistes égyptiens et algériens.

La véracité de leurs aveux — au cours desquels certains avaient aussi assuré avoir fait le coup de feu en Afghanistan contre les envahisseurs soviétiques ainsi qu'en Bosnie-Herzégovine, et s'être procuré une partie de leurs armes au Yémen — importe peu au regard de la signification de leur acte: c'était la première expression terroriste, avec mort d'homme, d'une contestation fondamentaliste plus ou moins sourde, pour laquelle le régime, qui se réclame pourtant d'une des branches les plus rigoristes de l'islam, le wahabisme, était impie, corrompu et avait vendu son âme aux États-Unis.

### Haute surveillance

Les autorités saoudiennes avaient exercé des pressions ouvertes sur la Grande-Bretagne pour qu'elle expulsât M. El Massaari, mais la justice britannique s'y était opposée. En revanche, Oussama Ben Laden aurait quitté récemment Khartoum pour une destination

inconnue, les autorités soudanaises accusées de soutenir des terroristes de toute nationalité s'étant déjà vu infliger des sanctions par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui menace de les renforcer. Le 29 mars, quatre mois après ce premier attentat, les autorités saoudiennes interceptaient à la frontière avec la Jordanie, un véhicule conduit par un Saoudien et chargé d'explosifs en provenance du Liban. Le royaume se préparait à accueillir, dès le début avril, des millions de musulmans de toute nationalité, pour le pèlerinage annuel de La Mecque. L'ensemble de ces actes montre en tout cas une chose: les auteurs des attentats, quelle que soit leur appartenance, semblent dispenser de relais importants dans un royaume en principe placé sous très haute surveillance.

Même si jusqu'à maintenant, les Américains n'ont pas été directement visés, ils ont tout lieu de s'inquiéter aussi des troubles qui agitent l'État voisin — satellite — de Bahreïn, troublé depuis décembre 1994, par une contestation, passée, il y a quelques mois, au stade de la violence. Bahreïn abrite le commandement de la 5<sup>e</sup> flotte américaine pour la région du Golfe. Comme à Riyad, l'ambassade des États-Unis à Manama a demandé à ses ressortissants une extrême vigilance.

Bahreïn accuse l'Iran — qui s'en défend — d'être le commanditaire des troubles, mais la contestation avait été déclenchée sur la base de revendications démocratiques. L'opposition, chiïtes et sunnites confondus, réclamait le retour à la vie parlementaire suspendue en 1975 en même temps que la Constitution, des réformes démocratiques et du travail pour tous.

Investiture du premier ministre en Afghanistan

## Les taliban gâchent la fête

### Des tirs de roquettes sur Kaboul font une soixantaine de morts

Kaboul (AFP) — Les taliban, « étudiants religieux » retranchés au sud de Kaboul, ont gâché hier la cérémonie d'investiture de Gulbuddin Hekmatyar dans ses fonctions de premier ministre, par des tirs de roquettes sur la capitale qui ont fait au moins 61 morts et une centaine de blessés.

M. Hekmatyar, qui avait quitté son bastion de Sarobi, à 50 km à l'est de Kaboul, dans la matinée, est tout de même parvenu dans l'après-midi à Kaboul à la tête d'un convoi d'une centaine de véhicules.

Portant le costume traditionnel afghan et un turban noir, M. Hekmatyar, souriant, a salué de la main les kaboulois, qui étaient prudemment sortis de leurs abris, tandis que ses hommes agitaient des drapeaux et des bannières.

M. Hekmatyar devait être investi dans la soirée dans les fonctions de premier ministre par son vieil adversaire le président Burhanuddin Rabbani avec lequel il a fini par se réconcilier, au moins sur le papier, les deux hommes ayant trouvé un intérêt objectif à s'entendre pour résister à la pression militaire des taliban.

Pour célébrer avec éclat son investiture, M. Hekmatyar avait fait inviter à Kaboul des diplomates, des chefs d'organisations islamiques, la presse et des responsables pakistanais.

Mais les « étudiants », qui sont arrivés aux portes de Kaboul en octobre et qui se sont installés depuis dans les collines au sud de la ville, avaient décidé de gâcher la fête.

Les salves de roquettes ont commencé à atterrir sur la ville dès le début de la matinée, arrosant indistinctement le palais présidentiel, le quartier diplomatique de Wazir Akbar Khan, l'est et l'ouest de la capitale, et, plus particulièrement, le quartier de Bagha Bala où devait avoir lieu

une cérémonie de bienvenue pour M. Hekmatyar.

La route de l'est, empruntée par M. Hekmatyar pour parvenir à Kaboul, a également été la cible des tirs ce qui n'ont pas empêché le chef du Hezb de passer.

L'attaque d'hier contre Kaboul a été la plus meurtrière depuis plusieurs mois. Les taliban avaient averti les étrangers de ne pas se rendre dans la capitale ce jour-ci et recommandé aux Kaboulois de rester chez eux. Une cinquantaine de roquettes ont été tirées sur la ville.

Plusieurs maisons et un hôtel ont été détruits. Une roquette BM-21 a frappé de plein fouet deux taxis faisant d'un coup 18 morts et des dizaines de blessés. Les passagers des taxis ont été carbonisés.

Dans les hôpitaux, totalement débordés, les médecins et les infirmiers tentaient de parer au plus pressé. Les salles d'urgence étaient maculées par

des mares de sang.

C'est la première fois que M. Hekmatyar remet les pieds dans Kaboul depuis le début de l'invasion soviétique en 1979. À la chute du régime communiste, en avril 1992, il avait installé son état-major à Charasyab, à 25 km au sud de la capitale.

C'est de Charasyab et des collines avoisinantes que ses hommes ont lâché durant trois ans des milliers de roquettes et d'obus sur la capitale, avant d'être délogés par l'avancée des taliban en février 1995.

En vertu de l'accord de paix signé entre MM. Rabbani et Hekmatyar le 24 mai, le Hezb disposera, outre du poste de premier ministre, de celui de ministre de la Défense et des Finances.

Les taliban, qui ont conquis en deux ans la plus grande partie du sud de l'Afghanistan, veulent chasser tous les moudjahidines du pouvoir.

Inculpé pour crimes de guerre, le leader serbe bosnien pose ses conditions

## Radovan Karadzic cherche à se ménager une sortie

Pale (AFP) — Le président de la Republika Srpska (RS), entité serbe en Bosnie), Radovan Karadzic, tentait désespérément hier d'arracher des concessions à la communauté internationale en échange de son retrait de la scène politique.

M. Karadzic serait prêt à abandonner le pouvoir s'il obtenait des « garanties très fermes » que « les intérêts vitaux » de la RS seront sauvegardés, a indiqué à l'AFP une source proche du gouvernement serbe bosniaque.

Ces « intérêts vitaux » impliquent la reconnaissance à la RS d'un degré de souveraineté s'apparentant à un « statut d'État », selon cette source qui a estimé que cette exigence était conforme aux accords de paix de Dayton.

Ces derniers ne confèrent nullement à la RS les attributs d'un État indépendant, contrairement à ce qu'affirme la direction serbe de Bosnie depuis la signature de ce document, le 14 décembre 1995.

Le leader serbe bosniaque, dont Belgrade a réclame pour la première fois officiellement mardi le limogeage « immédiat », manifeste ostensiblement son hostilité à tout resserrement des liens entre la RS et la Fédération croato-musulmane, les deux entités composant la Bosnie-Herzégovine.

Les exigences de M. Karadzic faisaient l'objet de tractations avec Belgrade, dont un émissaire, le vice-premier ministre yougoslave Nikola Sainovic, était attendu dans la journée à Pale, où il s'était déjà rendu la veille.

Le Parlement a passé outre à l'avertissement de Belgrade, qui a menacé mardi de « prendre toutes les mesures » à sa portée contre les institutions de la RS et les individus qui continueraient de violer les accords de paix de Dayton.

Les députés avaient siégé dans la nuit de mardi à mercredi, sans prendre de décision sur le sort de M. Karadzic, qui est interdit de fonction en raison de son incul-

pation pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI).

M. Karadzic demande aussi que la ville de Brcko reste aux mains des Serbes et que l'arbitrage international — qui doit être rendu avant le 14 décembre en vertu des accords de paix — « ne porte que sur la zone de séparation entre les deux entités », a indiqué le bulletin indépendant VIP, édité à Belgrade.

Une lettre précisant les conditions posées par M. Karadzic, dont l'acceptation rendrait définitive sa démission, aurait été remise mardi au bureau du Haut représentant civil en Bosnie Carl Bildt, selon la même source.

## É D I T O R I A L

## Nationalisme anglais

François Brousseau

Nationalistes, les Anglais? Et comment! Et pas toujours du plus beau nationalisme. Sur le terrain du commentaire sportif, les tabloïds britanniques — véritables monuments de culture populaire avec leurs tirages faramineux et leur tirage agressif — ont atteint cette semaine de nouveaux sommets de xénophobie antifrançaise et surtout antiallemande. Mais le nationalisme des Anglais, de ces Anglais à la réputation de flegmatiques, ne se résume pas à une flambée d'irrationalité hargneuse.

Albion est aujourd'hui gonflée à blanc. La vache folle et ses retombées paranoïaques, le chauvinisme footballistique et ses excès de langage — que l'élimination d'hier au profit de l'Allemagne, dans le championnat Euro 96, n'arrangera certes pas —, la surenchère anti-européenne de rigueur au Palais de Westminster: ce ne sont là que trois exemples qui poussent de plus en plus d'Européens à se demander si cette Angleterre nationaliste est encore des leurs.

«L'Angleterre est une île», déclarait jadis Charles de Gaulle. Banal constat géographique, que le général transformait en analyse politique et en ligne diplomatique. Mais outre la géographie, d'où vient cette fuite en avant hyperpatriotique?

Il y a la vieille alliance anglo-américaine, qui apparaît toujours à plusieurs comme une alternative à l'option européenne. Cette alliance — dont Margaret Thatcher fut le grand héros et John Major le continuateur — s'oppose dans les faits, sans le dire bien sûr, à une trop forte coopération britannique avec l'Europe.

Il y a la perception selon laquelle le libéralisme authentique qu'incarnerait l'Angleterre est menacé par la tyrannie «technocratique socialiste» de Bruxelles. Cette perception paraît aussi forte qu'erronée, car c'est vraisemblablement le contraire qui est en train de se produire: des États «sociaux» en train de vaciller sous les coups de boutoir d'une mondialisation ultralibérale dont l'Union européenne ne serait qu'une modalité.

Il n'empêche: l'Angleterre prouve qu'on peut être tout à la fois très nationaliste... et résolulement libéral.

Il y a aussi dans les refus anglais répétés une réaction de peur face au fédéralisme. Ce mot de onze lettres (dix en anglais) est devenu carrément pornographique en Angleterre. Il signifie pour le commun des mortels la fin de la souveraineté nationale et le contrôle des «technocrates de Bruxelles» sur leurs vies.

Il y a enfin ce bon vieux sentiment de supériorité bien britannique. «Nous sommes déjà une puissance globale. Nous n'avons pas besoin de la médiation du Continent pour affirmer notre globalité et notre gran-

deur.» Le Commonwealth, une flotte nationale toujours importante, la plus grosse place financière du monde, tout cela concourt à cette illusion de grandeur.

Dans ce qu'on appelle «la construction européenne», chacun des grands pays poursuit paradoxalement — et avec beaucoup d'hypocrisie — des objectifs avant tout nationaux. Que ce soit à Paris, Rome, Bonn ou Londres, la clé de la compréhension du «débat européen»... cela reste d'abord le débat politique national.

Ainsi, la France cherche à mener une diplomatie mondiale à travers les institutions communautaires; elle veut aussi tenir en laisse une Allemagne qui lui fait toujours peur — sans doute à tort. L'Allemagne veut se faire pardonner ses torts historiques et diluer son nationalisme potentiel dans une espèce de mégapatriotisme européen; elle veut aussi projeter sa puissance économique — toujours réelle malgré les ratés du «modèle allemand» et ses ajustements difficiles — à travers l'union continentale.

Mais la Grande-Bretagne, elle, n'a pas de tel «double agenda». Elle se considère comme «mondiale» sans l'intermédiaire d'un machin comme l'Union européenne. Elle n'a pas le bagout diplomatique ni l'envie des flons-flons qui caractérisent les Français. Malgré l'histoire du colonialisme, elle ne considère pas qu'elle a un passé accablant comme l'Allemagne. Cette prétention à la «globalité» est sans doute surfaite, mais bien réelle.

Repli chauvin et ambition mondiale sans intermédiaires sont les deux mamelles contradictoires de l'actuelle «vache folle» britannique. Il y a dans ce nationalisme des temps modernes, peut-être l'un des plus virulents du monde développé, un intéressant mélange de péché d'orgueil non ravalé... et de rationalité indéniable.

«Vous sortez ou vous restez, mais cessez de faire les zouaves sur le pas de la porte.» Un peu partout en Europe, cette injonction — que certains Québécois reconnaîtront peut-être, dans un contexte différent — monte et se répète sur le mode de l'exaspération.

Mais comme toujours — car telle est la politique — un moyen terme sera sans doute trouvé. Et non, l'Europe n'en aura pas fini avec les attermoissements de ce mauvais coucheur éternel qu'est la Grande-Bretagne... tunnel sous la Manche ou pas.

## L'Arabie Saoudite perd son calme

Les attentats terroristes surprennent lorsqu'ils surviennent dans une zone que l'on croyait sous le contrôle total d'un régime policier. Les bombes explosent à Paris, Londres ou Oklahoma City bien plus qu'à Tripoli, Pékin, ou encore Moscou de l'époque soviétique.

Pourtant, l'attentat à l'explosif qui a tué, avant-hier, plus de 20 personnes près d'un complexe américain en Arabie Saoudite, n'était pas le premier du genre. En novembre 1995, un attentat semblable avait fait sept victimes. Le mois dernier, quatre personnes avaient été exécutées pour leur responsabilité dans ce premier attentat, et l'explosion d'avant-hier ressemble bien à une réponse à cette exécution.

Que se passe-t-il dans le royaume intégriste, dynastique, islamique mais pro-américain de l'Arabie Saoudite? Les sbires et les frères du roi Fahd — qui n'exerce plus lui-même le pouvoir au quotidien — seraient-ils en train de perdre leur contrôle absolu sur cet État qui s'apparente plutôt à une immense propriété privée assise sur une nappe pétrolière géante, doublée d'une grosse base militaire américaine?

L'Arabie Saoudite, c'est ce territoire sous lequel reposent 30 % des réserves pétrolières du globe, et pour la défense duquel la moitié du monde se mobilisa en 1990-91, dans la foulée de l'invasion irakienne du Koweït. C'est un régime dur, un pays qui interdit l'alcool, où l'on coupe littéralement la main aux voleurs et où le bon peuple est

friand de décapitations publiques. Un État policier mais étroitement allié des États-Unis, illustration suprême de la pré-séance de la *realpolitik* sur la diplomatie des principes.

On pense immédiatement à deux hypothèses pour expliquer cet acte violent, qui a immédiatement induit Bill Clinton à mettre la lutte au terrorisme en tête de l'agenda de la réunion du G7, qui est sur le point de s'ouvrir à Lyon.

L'antiaméricanisme semble une motivation évidente d'un acte meurtrier qui aboutit à la mort de 20 personnes dont une majorité d'Américains. Mais cet antiaméricanisme est intimement relié à la lutte interne des intégristes de tendance «afghane» ou «iranienne» en Arabie Saoudite, dont certains représentants se seraient constitués en organisations actives au cours des derniers mois.

Mais au delà des hypothèses diverses, l'événement témoigne en lui-même d'une perturbation étonnante dans le calme jadis plat — le calme des géolés et des cimetières — de la dynastie wahabite, l'une des branches les plus «dures» de l'Islam politique.

Les auteurs des attentats peuvent-ils être de purs opposants qui agissent en toute liberté? Ou seraient-ils plutôt les mercenaires d'une faction du pouvoir contre une autre? Sans aller jusqu'à de telles hypothèses, on peut en tout cas rappeler que la succession du roi Fahd — en semi-retraite et que l'on dit très malade — est aujourd'hui ouverte. Et que montent de plus en plus, jusqu'à Ryad même, les sirènes d'un islamisme pur et dur qui ne pactiserait plus avec le Diable américain. F. B.

## LETTRES

## Le nationalisme ambiant

M. Angenot, dans un article publié le 13 juin dernier, écrit avec des mots hargneux et méprisants que les journalistes et les intellectuels québécois ne dénoncent pas comme ils le devraient le nationalisme ambiant.

Voilà que *Le Devoir*, qui est le journal des intellectuels d'ici, en le publiant, prouve le contraire! Qui dénonce le fédéralisme ambiant dans *The Gazette*?

Il semble qu'on puisse être un intellectuel fédéraliste militant tout en demeurant un honnête intellectuel mais qu'un intellectuel souverainiste perde son statut *ipso facto*.

Nous y réfléchissons.  
Robert Charette  
Westmount, 20 juin 1996

## Des conventions universitaires...

*Le Devoir* écrivait le 11 juin dernier que l'entente intervenue entre le Syndicat des professeurs de l'UQAM et cet établissement universitaire, qui a pour effet de réduire les salaires, est «tout à fait unique dans l'ensemble du réseau universitaire».

Cette affirmation n'est pas exacte. En effet, une nouvelle convention collective de travail a été signée en mai dernier entre le Syndicat des professeurs et l'Université Laval, après son approbation par l'assemblée des professeurs et le conseil d'administration de l'Université. Les points majeurs de cette entente concernent d'abord le plancher d'emploi.

Alors que ce plancher prévoyait l'embauche de 30 professeurs additionnels en octobre prochain, portant ainsi leur nombre à 1440, la nouvelle convention fera en sorte que le nombre de professeurs se situera à 1290 en 1999.

De plus, l'entente prévoit le maintien des effets de la loi 102 (réduction de 1 % du traitement) jusqu'en 1999 et l'absence d'augmentation des échelles salariales contrairement à la fonction publique (c'est-à-dire 0,5 % versé dans la fonction publique le 1<sup>er</sup> avril 1996 et 1 % additionnel le 1<sup>er</sup> décembre 1996).

Enfin, cette nouvelle convention prévoit un contrôle beaucoup plus serré des activités externes des professeurs, une clause portant sur l'éthique, la refonte plus claire et plus nette des éléments relatifs aux mesures disciplinaires et la protec-

tion supplémentaire accordée aux professeurs en probation.

Dans le contexte budgétaire très difficile que vivent les universités, il convient de mettre en valeur cette collaboration remarquable des professeurs de l'Université Laval aux efforts de réduction des dépenses de l'Université.

L'ensemble des concessions syndicales représente en effet plus de 10 % de la masse salariale des syndiqués. L'entente entre l'UQAM et ses professeurs, heureusement, n'est pas unique au Québec.

Alain Vinet  
Vice-recteur aux ressources humaines  
Université Laval  
Sainte-Foy, 14 juin 1996

## ... des chemins similaires

L'entente signée à l'UQAM prévoit, en plus du maintien des effets de la loi 102 et l'absence d'augmentation des échelles salariales, comme à Laval, une baisse de salaire additionnelle de 1 % pour les professeurs.

Mais cela étant dit, vos précisions indiquent que les deux universités semblent emprunter des chemins similaires.  
Paul Cauchon

## NETANYAHU ÉLU...



REPRISE

## Questions de territoire

Comme je dois clore ici ma collaboration au *Devoir*, je veux souligner deux choses en quittant: d'abord, l'importance particulière de Montréal comme foyer artistique et culturel et ses liens vitaux avec les régions, puis le complexe mal refoulé d'Ottawa face aux artistes québécois.

La concentration des artistes, créateurs et diffuseurs en arts et en culture est l'avantage unique d'une ville comme Montréal. Cette concentration favorise une diffusion artistique qui avantage les citoyens de la métropole et de ses environs. Elle n'a rien de monstrueux qui qu'en disent des représentants chicaniers des intérêts régionaux. Elle est normale en autant qu'elle ne provoque pas autour d'elle le désert culturel. Une métropole culturelle digne de ce nom est un moteur dont le dynamisme rayonne sur les territoires environnants. S'il y a un espoir à entretenir et une réalité à promouvoir, c'est bien que Montréal soit une métropole reconnue comme telle, en proportion même de l'équilibre qu'elle arrive à maintenir avec les régions grâce à des échanges multiples.

On le sait, cette question soulève facilement les susceptibilités, les perceptions des régions diffèrent souvent de celles de la métropole. Reprocher à Montréal de pomper à elle les créateurs et artistes des régions ne signifie pas qu'elle soit responsable du désert relatif dont des régions se plaignent. Ce reproche est une démarche inutile et montre l'ignorance des exigences et des besoins des artistes, au moins pendant une période de leur carrière où ils ont besoin de se retrouver entre eux, de se confronter à leurs pairs.

C'est habituellement dans une métropole telle que Montréal qu'ils peuvent le mieux vivre cette dimension d'échange, trouver un emploi directement ou indirectement relié à leur spécialité, pratiquer leur art et le diffuser. Par ailleurs, aucune capitale culturelle ne peut exister sans être liée à l'ensemble de la société: Mont-



ROSE MARIE ARBOUR

réal ne peut se développer, dans quelque domaine que ce soit, en dehors de liens organiques avec l'ensemble du territoire québécois. En ce sens, la thèse partitionniste est pure démagogie et bête partisanerie. A croire que ceux qui la postulent pensent vraiment qu'une réalité géopolitique se *zappe* à volonté et que cette velléité-là, du seul fait qu'elle se déclare, est justifiée et réalisable.

En fait, on ne peut davantage dissocié Montréal de l'ensemble du territoire québécois sur le plan politique et économique qu'on ne peut le faire sur le plan culturel et social. De la même façon, on ne peut nier la relation étroite qui existe entre l'intensité de la vie artistique et culturelle de Montréal et son dynamisme général, car c'est par sa vie culturelle qu'une ville se façonne une identité. Cette identité assure un contexte de vie riche et diversifié qui, à son tour, sécrète une énorme force d'attraction.

La deuxième chose que je veux rappeler, c'est l'importance distincte des artistes québécois par rapport au reste du Canada. Selon les statistiques du ministère de la Culture au Québec, en 1991, près de 100 000 personnes faisaient partie de la population active du secteur culturel (d'autres analystes qui ont d'autres critères multiplient par trois), ce qui représente 28,7 % de la population active du domaine culturel du Canada tout entier. On constate de plus que le Québec et l'Ontario sont terres d'élection pour les personnes œuvrant dans ce domaine où, précisément, il faut distinguer deux secteurs: celui qui concerne la création

d'œuvres et de produits artistiques et celui qui concerne la diffusion des biens et des services culturels. Le taux récent de croissance du secteur artistique (22,3 %) a été beaucoup plus important que celui des autres secteurs culturels (12,4 %), si bien que les besoins et demandes des artistes exigent une attention particulière ne serait-ce que pour des raisons comptables que plusieurs affectionnent inconsidérément. Or ces jours-ci, le ministère des Affaires étrangères du Canada a réduit encore davantage les subventions à la diffusion artistique à l'étranger.

Depuis novembre dernier, les budgets sont passés de 1,2 million à 500 000 \$. Un tel saccage ne peut s'expliquer que par le fait que c'est le Québec qui en était le bénéficiaire le plus important. Ses artistes sont remarquables et les jurys au fédéral, qui ont à juger de leur aptitude à être diffusés à l'étranger, ont régulièrement décidé en leur faveur l'attribution majoritaire des fonds réservés à la diffusion. Les compressions du fédéral se font donc là très précisément. Ottawa sait bien que toute protestation de la part des artistes québécois ou de leurs représentants sera entachée de connotations et sous-entendus politiques qui camouflent régulièrement les décisions économiques injustes et injustifiées prises au détriment du Québec.

N'oublions pas que le gouvernement fédéral considère les arts et la culture comme des outils de propagande pour sa politique nationale qui se résume à l'unité canadienne et que, en matière de politique canadienne à l'étranger, l'un des trois axes privilégiés est la culture. Il était donc pour lui devenu absurde d'afficher majoritairement des artistes québécois sur la scène internationale étant donné les volontés manifestes de souveraineté politique dans la belle province.

Les politiciens au fédéral devront prendre des voies détournées pour réaliser leurs consignes mais ces voies sont dorénavant inaccessibles aux artistes québécois.

## À PROPOS

## ... du cancer mortel

On estime que 129 200 nouveaux cas de cancer et 61 800 décès dus à cette maladie seront enregistrés au Canada en 1996.

En 1996, le cancer le plus fréquemment diagnostiqué demeurera le cancer du sein chez la femme et le cancer de la prostate chez l'homme.

Plus de 50 % des nouveaux cas de cancer sont attribuables à trois types particuliers de la maladie. Il s'agit, chez la femme, des cancers du sein, du côlon et du rectum, et du poumon, et chez l'homme, des cancers de la prostate, du poumon, et du côlon et du rectum.

Le cancer du poumon continuera d'être la principale cause de mortalité par cancer au Canada en 1996, tant

chez la femme que chez l'homme. C'est maintenant le deuxième cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez l'homme et la femme. Le cancer du poumon cause un tiers des décès dus au cancer chez l'homme et un cinquième chez la femme. Les décès causés par le cancer du poumon surpassent maintenant les décès causés par le cancer du sein parmi les femmes de 50 à 59 ans, de même que parmi celles de 60 à 69 et de 70 à 79 ans. Le cancer du poumon demeure la cause première de décès dus au cancer pour tous les groupes d'âge chez l'homme adulte.

Statistiques canadiennes sur le cancer, 1996, Institut national du cancer du Canada.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

## Triste scénario

Le documentaire est en voie d'extinction au Québec; c'est du moins ce qu'on veut nous faire croire

JEAN-DANIEL LAFOND  
MICHEL MOREAU

Cinéastes

**L**e cinéma documentaire qui a fait une bonne part de la réputation internationale du cinéma québécois se porte mal. C'était la conclusion, en avril dernier, d'un colloque qui a rassemblé à Montréal plus de 80 cinéastes documentaristes regroupés au sein de la coalition Urgence Documentaire. Réalisateurs, producteurs, directeurs d'images, preneurs de son, monteurs ont exigé que les représentants de leurs associations professionnelles acheminent rapidement leurs revendications auprès des télédiffuseurs et des divers organismes de financement.

Même si quelquefois il flirte avec l'imaginaire, le documentaire d'auteur s'attaque essentiellement au réel. Nous ne savons plus si, sur nos divers écrans, les personnages sont vrais, joués ou dessinés par ordinateur, si les décors derrière ces personnages sont réels ou rapportés, si l'histoire est inventée ou authentiquement vécue. Ce n'est pas une catastrophe d'entrer dans cette nouvelle culture, sauf qu'elle présente un immense danger: celui de se couper de plus en plus du réel et de sombrer dans une maelström schizophrénique. Il faut donc au plus vite y trouver un antidote, une sorte de contre-culture. A cette contre-culture, participent vigoureusement les courts reportages, les grands reportages et un troisième art: le documentaire d'auteur.

Mais qui décide de ce que vous voyez à la télévision? Qui fait la part des choses entre la multitude des reportages et la rareté des documentaires d'auteur?

Pour que les réseaux de télévision québécois soient intéressés par un film documentaire, il faut que celui-ci s'inscrive parfaitement dans les priorités que partagent désormais les télévisions publiques et privées: durée standard de 52 minutes, contenu interrompu mécaniquement par les publicités, traitement normalisé et sujet «commanditairement correct». Or, en tant que documentaristes, nous recherchons une sorte de vérité. Non pas d'une façon neutre, incolore et inodore, avec la prétendue objectivité si chère à certaines émissions d'affaires publiques. Au contraire, nous le faisons avec passion, en prenant la responsabilité d'un point de vue et en prenant des risques tant matériels que créateurs.

Il est inadmissible de voir notre cinéma documentaire utilisé trop souvent comme bouche-trou à la télévision, quand les «programmes» sont finis, tard le soir ou un dimanche après-midi ensoleillé. En saupoudrant ici et là son programme avec des œuvres uniques, sans publicité, sans informations régulières auprès du téléspectateur, les responsables des télévisions sement la grande noirceur et renient rien de moins qu'une tradition cinématographique québécoise.

Bien sûr, parfois, on nous élit à un *Beaux Dimanches* radio-canadien, on nous rend, si l'on peut dire «beaux-dimanchables» comme un député devient ministrable. Mais pourquoi, la plu-

part du temps, faut-il se fier au hasard du *zapping* pour qu'un spectateur ait la bonne fortune de découvrir un documentaire? Depuis longtemps, nous attendons un véritable rendez-vous, soigné et préparé, avec le téléspectateur.

On le dit, on le répète: le Canada et tout particulièrement le Québec, est célébré internationalement comme le berceau du documentaire. Cela risque de devenir un beau mythe quand on connaît aujourd'hui la triste réalité: les documentaristes d'ici ont de moins en moins la possibilité de produire les films dont ils rêvent, dans une tradition où ils sont maîtres. Le documentaire est en voie d'extinction au Québec. C'est du moins ce qu'on veut nous faire croire.

Tandis qu'on continue à financer (souvent à perte) des films de fiction avec des devis d'un million de dollars et plus, sans exiger l'engagement préalable d'un télédiffuseur, on refuse de financer des documentaires, pourtant beaucoup moins coûteux, dans les mêmes conditions de risque. Car un documentaire doit d'abord plaire à la télévision s'il veut être financé et voir le jour.

Chez les documentaristes anglophones, la situation est un peu moins sombre que chez les francophones, tout au moins dans le rapport à la télévision. Grâce aux efforts du Canadian Independent Film Caucus (un groupe de 200 cinéastes indépendants), des cases horaires uniques ont été récemment créées à la télévision pour le documentaire.

Au Québec, rien de semblable. Le sort de Radio-Québec, autrefois fidèle au documentaire d'auteur, est plus qu'incertain, et la crise actuelle de l'ONF met en péril, sinon en chute libre, ses programmes d'aide à la production artisanale, qui permettaient que des documentaires voient le jour sans la participation d'une télévision. Il faut souligner que ce sont souvent ces films «artisans» qui sortent gagnants dans de nombreux festivals, ici et à l'étranger.

Les politiques actuelles de financement risquent de tuer définitivement la production documentaire. Une fois enterrée, on pourra la célébrer dans toute sa splendeur en créant des cinémathèques spéciales et des rétrospectives en son honneur! Les télédiffuseurs, on le constate, détiennent donc un énorme pouvoir sur la production documentaire puisque les institutions financières leur confèrent le droit de vie et de mort sur les films au stade même du projet, de l'idée en fait. Cela va à l'encontre d'une politique réelle de création et de risque. Politique essentielle puisque la forme du documentaire s'est toujours réinventée au gré de l'effervescence de la vie qui l'inspire. Tant et aussi longtemps qu'il y aura des créateurs et des créatrices prêts à risquer l'aventure du documentaire, il y aura de nouvelles perspectives, de nouvelles formes, pour mieux laisser la trace des événements, des vies, des visages.

La grande noirceur façon Québec postmoderne, ce n'est pas la pénurie de lumière, c'est l'organisation électronique de l'aveuglement collectif. La mort du documentaire par étouffement sur l'autel télévisuel des cotes d'écoute et des espaces publicitaires en est un symptôme très probant. En respectant les cases, les grilles, les horaires, la télévision impose un ordre militaire contagieux à l'ensemble de la société. Or, le documentaire, c'est le refus de tenir l'ordre pour acquis, c'est le refus de considérer que le pouvoir démocratique n'a pas de



comptes à rendre. Le documentaire, c'est la part de liberté du public qui trouve dans nos films la réponse à un vibrant besoin d'échanger, d'apprendre, de discuter, sans pour cela être obligé de brouter le quotidien télévisuel prédigéré. Ce public existe, nous le rencontrons régulièrement quand nous accompagnons les présentations de nos films en salle.

C'est pourtant les goûts de ce même public que les télédiffuseurs invoquent pour réprimer les idées, pour rejeter les projets et refuser la diffusion de nos films.

Aujourd'hui, les documentaristes qui ne veulent pas crever font appel à vous, public, pour que vive le documentaire, pour le plus grand bien de tous! Parce que le cinéma documentaire est nécessaire à l'expression libre d'un pays comme l'oxygène naissant, il doit obtenir un véritable créneau de diffusion sur les chaînes pu-

bliques. Est-il possible d'imaginer une heure libre des contrôles bureaucratiques et assez flexible pour permettre d'y incorporer les publicités tout en respectant le contenu des œuvres? Une heure qui permettra au public de découvrir des films qui le charmeront sans doute, qui l'ennuieront peut-être, qui le provoqueront certainement.

En somme, du vrai cinéma! Car une culture est faite de tous les cris de ses artistes. Et nos concitoyens, dans le bouleversement culturel actuel, ont un besoin urgent d'entendre ces cris.

Cette opinion est aussi partagée par une douzaine d'autres cinéastes: Sylvie van Brabant, Philippe Baylaucq, Jeannine Gagné, Serge Giguère, Marie-Claude Harvey, Magnus Isacson, Jean-Daniel Lafond, Lucie Lambert, Jean-Pierre Lefebvre, Michel Moreau et Erica Pomerance.

## La Convention américaine relative aux droits de l'homme

CAROL HILLING  
Avocate

**D**ans un article publié le 13 juin dernier et intitulé «Expulsion d'Algériens», Des poursuites intentées contre Immigration Canada», *Le Devoir* rapportait les propos d'un avocat selon lesquels le Canada aurait récemment signé la Convention américaine aux droits de l'homme et qu'en conséquence, la Commission interaméricaine pourrait être saisie de plaintes concernant le non-respect de la Convention par le Canada. Je souhaite apporter les précisions suivantes.

Le Canada n'avait pas encore signé la Convention le 18 juin, date à laquelle j'ai tenté d'obtenir confirmation de cette information auprès de la division des droits de la personne du ministère des Affaires étrangères.

De toute manière, la simple signature de la Convention ne suffira pas, pour donner compétence à la Commission interaméricaine pour entendre des plaintes concernant des violations de la Convention. En effet, cette Convention doit être ratifiée par le Canada, ou encore, le Canada, doit y adhérer, ce qui à toutes fins pratiques est la même chose, pour que la Convention crée des obligations à sa charge. C'est seulement à la suite de cette ratification ou adhésion que des particuliers, des groupes ou des organisations non gouvernementales pourront adresser des communications à la Commission interaméricaine s'ils estiment que le Canada ne respecte pas ses obligations.

Il existe également des conditions supplémentaires à remplir pour qu'un Etat puisse s'adresser à la Commission pour se plaindre du non-respect de la Convention par le Canada, mais ce mécanisme n'ayant encore jamais été utilisé, je n'entrerai pas dans les détails.

Ceci dit, le recours à la Commission interaméricaine est d'ores et déjà possible. En effet, depuis son entrée au sein de l'Organisation des Etats américains (OEA), le Canada est tenu de respecter les obligations, qui lui incombent en vertu de la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme. Cet instrument juridique s'applique dans tous les Etats membres de l'OEA. Toute personne, tout groupe de personnes ou toute ONG s'estimant victime, ou encore ayant connaissance d'une violation d'un ou de plusieurs droits garantis dans la Déclaration, peut s'adresser à la Commission interaméricaine à Washington. Bien que la Déclaration, soit moins détaillée que la Convention américaine, elle garantit tous les droits fondamentaux. Point n'est donc besoin d'attendre que la Convention s'applique au Canada pour avoir recours à la Commission interaméricaine.

«Démocratie à la québécoise»

## De la légalité à la légitimité

La croisade que semble vouloir entreprendre Marc Angenot ne risque-t-elle pas de l'amener à servir le pouvoir fédéral?

GILLES BOURQUE  
JULES DUCHASTEL

Professeurs au département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**L**a réécriture de *La Nouvelle Trahison des clercs* de Pierre Elliott Trudeau à laquelle s'adonne, 30 ans plus tard, Marc Angenot («Démocratie à la québécoise», *Le Devoir*, 13 juin 1996) ne peut certes laisser indifférent. Le ton agressif de sa diatribe qui dénonce «les vituperations toujours grondantes et indignées» de l'un, «la connerie de taille» et la «trahison» des autres, face à cet «avocat et vrai citoyen» qu'incarnerait Guy Bertrand, rend difficile une réponse pondérée. L'œuvre de Marc Angenot ne nous avait pas habitués à de tels débordements. La qualité de ses travaux nous incitera toutefois à recevoir son texte comme une ouverture au dialogue, si du moins, par amalgame, nous ne sommes pas déjà disqualifiés.

L'ouverture d'un débat démocratique implique cependant la reconnaissance mutuelle de la dignité des partenaires. Aussi commencerons-nous par déplorer le choix de cette posture qui permet à Marc Angenot de se situer, on ne sait trop où, entre un ici empreint de «totalitarisme», même s'il est *soft*, et un «ailleurs dans le monde» idyllique et pleinement démocratique. Il est, d'autre part, totalement inacceptable et irrecevable, si du moins l'on vise à construire un dialogue, d'écrire que «les intellectuels du Québec en bloc et en détail [...] sont des intellectuels ethniques au service du nous-autrisme dominant». Inacceptable parce que l'insulte contrevient à l'éthique de la discussion. Irrecevable parce que cet encreinte empreint d'un antinationalisme primaire reproduit les avatars du nationalisme lui-même qui consistent pré-

cisément à présenter les rapports sociaux comme des relations «en bloc et en détail» entre des groupes ethniques et nationaux. On nous permettra enfin de sourire devant l'étalement de cette naïveté qui consiste à dénoncer des «intellectuels ethniques» qui seraient unanimement, par complicité ou par lâcheté, au service du pouvoir tandis que l'on se pose soi-même comme un chantre de la vraie démocratie, superbe-

ment extérieur aux rapports de forces qui traversent l'histoire politique canadienne. Pour Angenot, l'intellectuel doit «s'inscrire contre les pouvoirs en place» et «se dresser contre les démagogues». Encore faudrait-il ajouter qu'il a le devoir de demeurer fort circonspect devant sa propension quasi naturelle à se croire au-dessus de la mêlée. La cause de Guy Bertrand et son soutien actif aux partitionnistes seraient-elles des activités parfaitement neutres? La croisade que semble vouloir entreprendre Marc Angenot ne risque-t-elle pas de l'amener à servir le pouvoir fédéral?

Mais quittons le terrain glissant et futile de la complicité et de la lâcheté. Le texte d'Angenot soulève malgré tout des questions de fond sur lesquelles, faute d'espaces, nous entendons revenir dans des contributions ultérieures. Les rapports entre la légalité et la légitimité, les relations entre le judiciaire et le législatif et la coexistence entre la majorité et la minorité sont, en effet, des questions complexes qui se prêtent mal à la polémique facile et aux accusations *ad hominem*.

On assiste à une  
judiciarisation  
des rapports sociaux  
doublée d'une  
constitutionnalisation  
de ces rapports  
qui a mené  
au gouvernement  
par les juges.

Marc Angenot laisse à entendre, plus qu'il ne le démontre, que la séparation et l'équilibre des pouvoirs seraient menacés dans un Québec souverain. La démocratie du 50 % plus une voix et la contestation de la démarche juridique de Guy Bertrand témoigneraient d'une volonté de remettre en question la primauté du droit et prépareraient une éventuelle soumission du judiciaire au législatif. L'argument mérite d'être examiné. Mais on ne saurait le faire sans se référer à l'évolution actuelle des rapports entre le droit et la loi qui, dans tous les pays démocratiques, menace bien davantage le législatif que la primauté du droit. On assiste actuellement à un phénomène de judiciarisation des rapports sociaux qui, au Canada, est doublé d'une constitutionnalisation de ces rapports qui a mené au gouvernement par les juges.

Par ailleurs, l'invoquant des rapports entre la majorité et la minorité peut, en particulier dans le contexte canadien, fonder des arguments infiniment réversibles selon la majorité que l'on retient et surtout si l'on oublie ou refuse d'aborder la question centrale. La coexistence entre la majorité et la minorité pose, en effet, le problème de la construction de la communauté politique au Canada dans le contexte de la pluralité des cultures politiques. L'insistance de Marc Angenot sur la légalité et le primat du droit, de même d'ailleurs que celle des tenants du 50 % plus une voix, contribuent à l'évacuation de l'essentiel du débat, soit une discussion sérieuse sur la lé-

gitimité du pouvoir politique. Depuis le patriarcat de la Constitution, les fédéralistes semblent avoir oublié que le pouvoir politique doit être aussi fondé sur la légitimité. De même, les souverainistes feignent de ne pas voir les importants problèmes de la légitimité qu'aurait à affronter un Québec pleinement souverain.

En dehors d'un examen sérieux de la question de la légitimité, le débat risque de tourner en rond. On peut arguer qu'il est inconsciemment de faire sécession sur la base d'un vote de 50 % plus une voix puisqu'il faut deux tiers des votes des membres pour dissoudre un club de golf ou pour entériner la désaffiliation d'un syndicat. Mais une telle assertion, si l'on s'en tient du moins à ses dimensions étroites numériques et légale, trouvera toujours des contre-arguments. La Loi constitutionnelle de 1982 n'a jamais elle-même été soumise à un référendum et, qui plus est, ne fixe aucune règle sur la tenue d'un référendum au Canada. La consultation sur les ententes de Charlottetown fut soumise à la règle des 50 % plus une voix. Terre-Neuve s'est joint au Canada sur la base d'une très courte majorité lors d'un second référendum tenu dans des délais très brefs. Le Traité de Maastricht qui implique une transformation profonde du rôle des Etats nationaux européens ne dépassa pas beaucoup la barre des 50 % dans la plupart des pays où il fut entériné.

En somme, l'exercice de la démocratie n'implique donc pas uniquement le respect de règles minimales. Faute de réintroduire la dimension de la légitimité nécessaire à l'exercice du pouvoir étatique (Weber), les protagonistes épuiseront rapidement la liste de leurs arguties légales et il ne restera sur le terrain que l'usage de la force, diplomatique ou militaire.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Precourt (pages éditoriales, responsable de la section *Tourisme*); Martin Du Clos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Danielle Hélande Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Pettit, Julie Tremblay (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec); Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gyslain Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Michèle Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalieu, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Yves L. Dubé (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Coulthart (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## ACTUALITÉS

## La vie qu'on mène

«Nous sonnons l'alerte parce que nous n'avons plus de marge de manœuvre»

SUITE DE LA PAGE 1

en précisant que seulement 10 % du financement provient d'investissements de l'État. Il réclame, de plus, des redevances sur les 140 millions de dollars en activité économique et touristique générés par les grands festivals montréalais, dont le FIJM.

«Nous sonnons l'alerte parce que nous n'avons plus de marge de manœuvre et pour que les gens prennent conscience de notre situation difficile. Nous discutons déjà avec les gouvernements et les intervenants touristiques pour créer un programme de soutien aux grands festivals montréalais.»

Il y aurait toutefois d'autres raisons qui pourraient pousser le Festival de jazz hors du quadrilatère ayant en son centre la Place des Arts. Aux yeux du vice-président à la production de l'événement, Charles Joron, l'étude de nouveaux emplacements est également liée au développement du festival et à son voisinage.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons appris la création d'une nouvelle foire alimentaire au Complexe Desjardins. En même temps, on ne peut pas empêcher [les dirigeants du] Complexe de faire ce qu'ils veulent avec leur édifice.»

De nombreux comptoirs de restauration rapide ont

récemment été aménagés au sous-sol du Complexe Desjardins et de nouveaux établissements ont maintenant devancé sur la rue Sainte-Catherine, en plein «territoire» du Festival de jazz et des Francofolies, ce qui pourrait nuire aux revenus indirects. L'un de ces magasins est le disquaire Music World.

«Il n'y a pas de problème, estime Pierre Roy, du bureau de Music World à Toronto. C'est sûr que le festival a dû faire des modifications à son aménagement, mais chacun a mis de l'eau dans son vin. Tout se négocie.»

Quant au développement des activités extérieures du festival, Charles Joron croit que le FIJM est allé au bout des possibilités offertes par le site extérieur actuel, même si une nouvelle scène sera exploitée au coin de la rue de Bleury et du boulevard de Maisonneuve.

«On répond à la demande. C'est difficile d'améliorer un site qui a atteint sa capacité maximale. Au début, on se demandait comment on allait occuper tout ce site-là; maintenant, on se demande comment gérer sa croissance. Une chose est certaine, les courbes des ventes sur le site ne suivent pas celles de l'augmentation du nombre de spectateurs.»

Aménagé au coût de 96 000 \$ par la Ville de Montréal, le «parc des Festivals», qui servira aux spectacles

du FIJM et à ceux des Francofolies, de même qu'aux projections extérieures du FFM, remplace un terrain vague que la Ville destinera éventuellement à des projets domiciliaires. Le projet du «parc» aurait été lancé par le maire Pierre Bourque à la suite d'une visite aux Francofolies l'an dernier et dans le sillage de l'ouverture de nouveaux établissements au Complexe Desjardins.

D'un autre côté, il n'est pas certain que le déménagement du site extérieur ne poserait pas d'autres problèmes au FIJM. «La gratuité du festival est une philosophie, lance Alain Simard. C'est une fête dont l'esprit prend naissance en milieu urbain et c'est rentable pour tout le monde. Le Vieux-Port est trop petit pour nous accueillir, à moins qu'on ne change la formule...»

Tout en ne niant pas cette possibilité, le président semble avantager la recherche de nouvelles sources de revenus avant de plier bagages. Il cite la récente étude sur le positionnement touristique des grands festivals montréalais pour réclamer des redevances.

«Notre problème, c'est que nous n'avons pas de pouvoir de taxation. Le Festival de cinéma de Cannes, par exemple, reçoit des redevances. Pourquoi nous ne ferions pas la même chose ici pour venir en aide aux grands festivals?»



## SÉCESSION La partition serait acceptable

SUITE DE LA PAGE 1

professeur à l'école de droit Osgoode Hall, de Toronto, et Michael Bryant, associé au cabinet d'avocats McCarthy Tétraut, appuient notamment leurs thèses sur l'examen de textes constitutionnels et des pratiques en matière de sécession de 89 pays.

Il se dégage de cette analyse intitulée *Coming to terms with Plan B* qu'à peine sept États, tous du Tiers-Monde, prévoient la possibilité de la séparation d'une de leurs régions. Mais dans tous les cas, la route est jonchée d'obstacles, le gouvernement central conservant le contrôle du libellé de la question soumise au référendum, de la majorité nécessaire pour qu'une victoire des séparatistes soit reconnue, voire de la compilation des résultats.

En ce sens, le Canada aurait établi des précédents internationaux par la façon dont il a encadré, ou n'a pas encadré, les consultations de 1980 et 1995. Et les experts en déduisent que «l'assertion du Parti québécois selon laquelle les Canadiens de l'extérieur du Québec n'ont pas le droit de participer à l'établissement des règles président au prochain référendum ne trouvent aucun fondement dans les lois et pratiques d'autres pays qui ont eu à composer avec la sécession». D'où, par tradition internationale sinon en droit, la prérogative pour Ottawa de participer à la

définition des modalités d'une troisième consultation.

Néanmoins, argue l'étude, la séparation du Québec — ou de toute autre province — serait «possible» en vertu du droit canadien, bien qu'à certaines conditions. Il faudrait ainsi que le processus respecte la règle du droit, et donc que toute déclaration d'indépendance ne se fasse pas unilatéralement, mais bien à la suite d'un amendement constitutionnel dûment ratifié; que tout accord négocié de sécession soit soumis à la population de la province concernée lors d'un second référendum; et qu'un scrutin portant sur la souveraineté comporte une question «claire» et se déroule dans un cadre «transparent et juste».

Si ces critères ont récemment, pour l'essentiel, été repris à leur compte par les fédéralistes d'Ottawa, les auteurs de l'étude appuient en revanche une prétention des souverainistes, à savoir qu'un verdict favorable de 50 % des voix plus un suffirait à enclencher le processus de négociations entre le Québec et le Canada.

À l'appui, MM. Monahan et Bryant font valoir qu'il s'agit là d'une norme démocratique fondamentale, que le fédéral a implicitement reconnu la valeur de ce seuil lors des deux référendums précédents et que la fixation d'un plancher différent serait arbitraire et nécessairement rejeté dans une partie ou l'autre du pays.

De plus, note-t-on, comme il est «absolument fonda-

mental» que les deux camps reconnaissent qu'un amendement constitutionnel serait obligatoire, toute imposition d'un seuil supérieur à 50 % + 1 équivaldrait à braquer le Québec et à l'encourager à procéder de manière unilatérale.

Enfin, à l'encontre de la thèse des souverainistes, l'étude affirme que l'intégrité du territoire qui fait sécession ne saurait être garantie et que le principe de la partition est acceptable. «Si le Canada est divisible, le Québec doit aussi l'être», lit-on.

«Les groupes minoritaires qui veulent demeurer au Canada, écrivent les auteurs, ont en fait des arguments encore plus solides que les Québécois par rapport au reste du pays. [...] Le Québec doit démontrer que ceux qui votent en faveur de la sécession ont le droit non seulement de la faire mais aussi d'obliger d'autres groupes identifiées à se séparer contre leur gré. Or nous ne connaissons aucun principe justifiant ce résultat.»

D'après l'étude, seules les entités territoriales québécoises limitrophes du Canada et possédant une existence juridique — les municipalités, par exemple — pourraient se prévaloir de la possibilité de partition. Des régions du nord du Québec ou de l'île de Montréal y auraient cependant aussi droit vu leur accès direct au Canada via des voies navigables canadiennes ou internationales.

LE DEVOIR  
... à suivre tout l'été

## Lieux de mémoire

Tous les lundis, les journalistes du *Devoir* vous invitent sur les chemins de la mémoire. Avec eux, découvrez quelques-uns des lieux qui ont façonné l'histoire culturelle, sociale et économique du Québec.



## Festivités estivales

festivités estivales

À Montréal, Québec, Orford, Drummondville, Jonquière, Joliette, Saint-Irénée, partout au Québec, l'été se fait festival. Tous les jours, vivez avec les journalistes et les chroniqueurs du *Devoir* le plaisir d'un été culturel.

## Le pays de VLB

Victor-Lévy Beaulieu nous invite à le suivre à Trois-Pistoles. Dans un roman écrit spécialement pour les lecteurs du *Devoir*, VLB ressuscite, à travers son père, l'histoire de sa région. *Le Pays de mon père* sera publié en feuilleton du 15 au 27 juillet.

## Photos

Témoin de l'histoire au quotidien, la photographie sera présente tous les mardis à la une du cahier B à compter du 9 juillet. À travers la lentille de nos photographes et celle de nos lecteurs invités à participer au concours *Le Devoir-Kinsa*, nous vous présenterons les meilleurs photos.



## Les Jeux d'Atlanta

Les Jeux olympiques d'été seront le grand point d'intérêt de l'été. Pendant toute la durée des Jeux, *Le Devoir* vous présentera les meilleurs moments des compétitions. Au sommaire: photos, chroniques, reportages et synthèses de la journée.

## Livres

Le cahier *Livres* prend pour l'été un air de vacances. Entrevues, reportages, recensions vous inviteront à des lectures estivales. Également, chaque samedi, vous lirez une nouvelle d'un auteur québécois.

## CENSURE «Internet permet aux faibles de s'exprimer»

SUITE DE LA PAGE 1

Center (EPIC) et le Human Rights Watch (HRW), auxquels s'est joint Privacy International, un organisme basé à Londres —, la coopération internationale en cette matière est non seulement souhaitable mais nécessaire à l'heure où les décisions d'un gouvernement ou d'un organisme multinational peuvent avoir des effets partout dans le monde. «On a besoin de normes internationales de protection de la liberté d'expression et de la vie privée», soutiennent ces groupes, qui ont donné à leur initiative le nom de Global Internet Liberty Campaign.

Ces derniers mois, ces organisations, l'ACLU en tête, se sont employées à combattre le Communication Decency Act, une loi adoptée par le Congrès américain visant à interdire les contenus jugés indécentes sur Internet. Avec succès, fut-il le préciser, puisque trois juges de la cour fédérale de Philadelphie ont, le 12 juin, invalidé la loi dans un jugement que Barry Steinhardt, membre de l'équipe juridique de l'ACLU, n'hésite pas à qualifier d'«historique». «Ces trois juges fédéraux ont vraiment compris ce qu'est Internet: un média sans limites. Ce qu'il n'ont pas compris cependant, c'est l'impact

qu'aurait une telle loi sur les autres pays. Le maintien de cette loi enverrait au reste du monde le message qu'il est possible de réglementer Internet.»

Cette victoire risque toutefois d'être temporaire si la Cour suprême des États-Unis renverse le jugement de la cour fédérale.

De toute manière, selon Karen Sorenson, de Human Rights Watch, le débat ne fait que commencer, et pas seulement au pays de l'oncle Sam: «Plusieurs pays essaient de limiter l'accès à Internet ou de censurer le contenu. On a noté de telles tentatives au Vietnam, au Moyen-Orient, en Chine, en Australie, en France et dans plusieurs États d'Amérique. Nous sommes arrivés au moment crucial où il faut lutter pour avoir sur Internet les mêmes droits à la libre expression que dans les autres domaines», a-t-elle ajouté dans la communication qu'elle a livrée à l'atelier portant sur les libertés fondamentales.

Membre de l'Association des utilisateurs de l'Internet, un regroupement français créé en février dernier, Stéphane Bortzmeyer, un informaticien de l'Institut Pasteur, partage tout à fait les préoccupations américaines en ce qui a trait à la censure et à la liberté d'expression sur Internet. «Autant plus que le gouvernement français tente

actuellement d'imposer une loi sur les télécommunications qui contient plusieurs mesures de nature à limiter cette liberté d'expression.

Rejetant toute «censure a priori», M. Bortzmeyer ne croit pas qu'il faille adopter des lois spécifiques au cyberspace: «Internet doit simplement être soumis aux mêmes lois qui interdisent par exemple les propos haineux, la pornographie infantile ou la diffamation.»

Malheureusement, note-t-il, l'opposition que son groupe mène contre les tentatives du gouvernement français pour policer Internet reçoit peu d'échos: «Pourtant, si le gouvernement s'attaquait à la liberté de presse, on assisterait à un tollé», souligne-t-il.

Au-delà de leur opposition aux contrôles gouvernementaux, certains participants à l'atelier sur les libertés fondamentales n'ont pas manqué de souligner qu'il faut aussi avoir à l'œil les grandes corporations privées: «Est-ce que les particuliers auront la même liberté de parole que les grandes corporations?», a demandé l'un d'eux. «Bien sûr, on peut penser que ceux qui ont de l'argent auront une plus grande liberté d'expression, mais il ne faut pas oublier qu'Internet permet aussi aux faibles de s'exprimer», a répondu Barry Steinhardt, de l'ACLU.

## CINÉMA «J'ai mis aussi l'accent sur les auteurs»

SUITE DE LA PAGE 1

célèbre le centenaire de la première projection du Cinématographe en sol canadien, le 27 juin 1896, au théâtre Palace sur le boulevard Saint-Laurent. En prime: le lancement du film de Gladu et l'ouverture de l'exposition Porteurs de rêves — l'émergence du cinéma québécois. Le grand public pourra se mettre au parfum du centenaire puisque *La Conquête* du grand écran sera présentée à 21h sur les ondes de Radio-Québec, en plus de prendre l'affiche tous les mercredis au Musée Pointe-à-Callière.

Pas question pour André Gladu de découper tel un pain sandwich le septième art québécois par tranches: animation, documentaire, fiction, etc. Dans son film, il a voulu aborder le cinéma québécois comme une aventure, une bataille, une véritable conquête avec ses pionniers et ses vedettes, sans le couper de l'histoire qui l'a porté, de ses soubresauts politiques, de ses rêves d'indépendance. «J'ai mis aussi l'accent sur les auteurs, précise André Gladu. Après tout, ce sont eux, et non les producteurs et les techniciens, qui fabriquent une cinématographie nationale.» Sa *Conquête* entremêle reconstitutions avec acteurs, entrevues de cinéastes comme d'artisans du septième art et force extraits de films.

Après avoir consacré ses précédents documentaires à la musique, à la peinture, à l'éthnologie, André Gladu brûlait d'aborder son propre métier, le cinéma. L'idée d'une œuvre-fléuve remontant le cours du siècle lui vint à compiler des fonds d'archives pour le concept préliminaire du musée de la Cinéma et pour l'exposition *Derrière l'écran*, qui célébrait en 1989 les cinquante ans de l'ONF.

Au début, Ouimet

Toute la première période du muet est marquée aux yeux de Gladu par la personnalité de Léo-Ernest Ouimet, à qui le film rend d'abord tribut. Ce pionnier aurait vu la photographie s'animer avant tout le monde, en mai 1896,

dans le cabaret-terrace près du théâtre Palace, où des projectionnistes testaient l'appareil des frères Lumière. Pour Gladu, le fait que le Québec soit arrivé aux vues animées par le Cinématographe d'origine française a marqué le rapport national au septième art: «Parce que cette machine souple, bien plus légère que l'invention d'Edison [conçue pour la mise en scène], apportera un côté aérien au cinéma, un lien avec le réel qui culminera à travers l'aventure québécoise du direct.»

Léo-Ernest Ouimet, André Gladu le croisait au cours de son enfance. Il était le vieux monsieur de la maison voisine à l'île Jésus. Plus tard, en le retrouvant à travers les archives, il découvrit un homme universel doublé d'un visionnaire.

Fils de cultivateur devenu électricien, Léo-Ernest Ouimet fut d'abord un projectionniste inventif qui, à force de perfectionner sa machine à vues au temps du muet, comprit qu'il y avait de l'avenir dans les images animées et ouvrit en 1906 son Ouimetoscope sur la rue Sainte-Catherine, premier grand cinéma du pays. Importateur de films, c'est aussi lui qui adapta la formule des journaux à l'écran en leur donnant une couleur nationale, lui encore qui devança tous ses compatriotes en tournant dès 1923 un long métrage de fiction à Hollywood. Décédé presque centenaire en 1972, si la quasi-totalité de ses films a disparu, il nous reste une entrevue de lui, accordée à la Cinéma-thèque et récupérée dans *La Conquête du grand écran*.

L'aventure du cinéma québécois, c'est aussi celle du Bureau de censure que le clergé instaura en 1912 pour empêcher le septième art de sombrer dans la perdition. L'Église trouva tout de même dans cette invention diabolique matière à évangélisation. Plus tard, à travers les caméras des abbés Tessier et Proulx, elle célébra la nature et les valeurs traditionnelles québécoises, soudain immortalisées sur grand écran, tant notre cinéma ne se peut concevoir hors du terreau catholique où il a d'abord germé.

André Gladu se montre fasciné par cette école de la débrouillardise qui façonna le cinéma d'ici. C'est un enfant d'ouvrier de Saint-Henri, Alexandre de Séve, qui, à l'arrivée du parlant, comprit que l'écran pouvait s'exprimer en français et bâtit un réseau de distribution de films français qui s'allia à Renaissance Film en 1944. Lui qui, à la faveur de la guerre, construisit des studios et relança la production nationale avec des films comme *Tit-Coc* et *La Petite Aurore*, l'enfant martyr qui fit tant pleurer Margot.

Caméra sur les premiers auteurs, dont la figure emblématique fut Claude Jutra, qui non seulement signa des œuvres aussi fortes que *Mon oncle Antoine* et *À tout prendre* mais également s'engagea corps et âme dans la défense de notre jeune cinéma. On le voit renaître ici dans son éternelle jeunesse, brandissant les étendards de la cause, au premier rang du front rugissant contre Toronto et Hollywood. Comme quoi, plus ça change...

Le secteur français de l'ONF poussa à Montréal comme une plante en liberté et, de 1956 à 1966, connut son âge d'or, alors que les Brault, Perrault, Carle, Labrecque et compagnie se collaient au direct, découvraient, inventaient un langage, ferment qui donna sa couleur à la fiction québécoise et à toute notre cinématographie.

Autre figure en relief dans le film, celle de Denys Arcand. N'est-ce pas l'auteur du *Déclin de l'empire américain* qui apporta la reconnaissance internationale à notre cinéma? Gladu lui donne une place prépondérante et précise que les gagnants n'ont pas la partie belle: «Au Québec, on se méfie des gens qui ont du succès.» Même si les années 90 ne sont pas nos plus glorieuses, il donne aussi le crachoir à toute une relève qui rue dans les brancards et veut tourner coûte que coûte, réclamant des budgets. «J'ai placé le cinéma dans son contexte politique, explique Gladu. Comment sortir l'individu du terreau de son imaginaire? Cent ans, c'est long. Et le cinéma, c'est cher. Mais le combat continue.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camélot et  
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559